

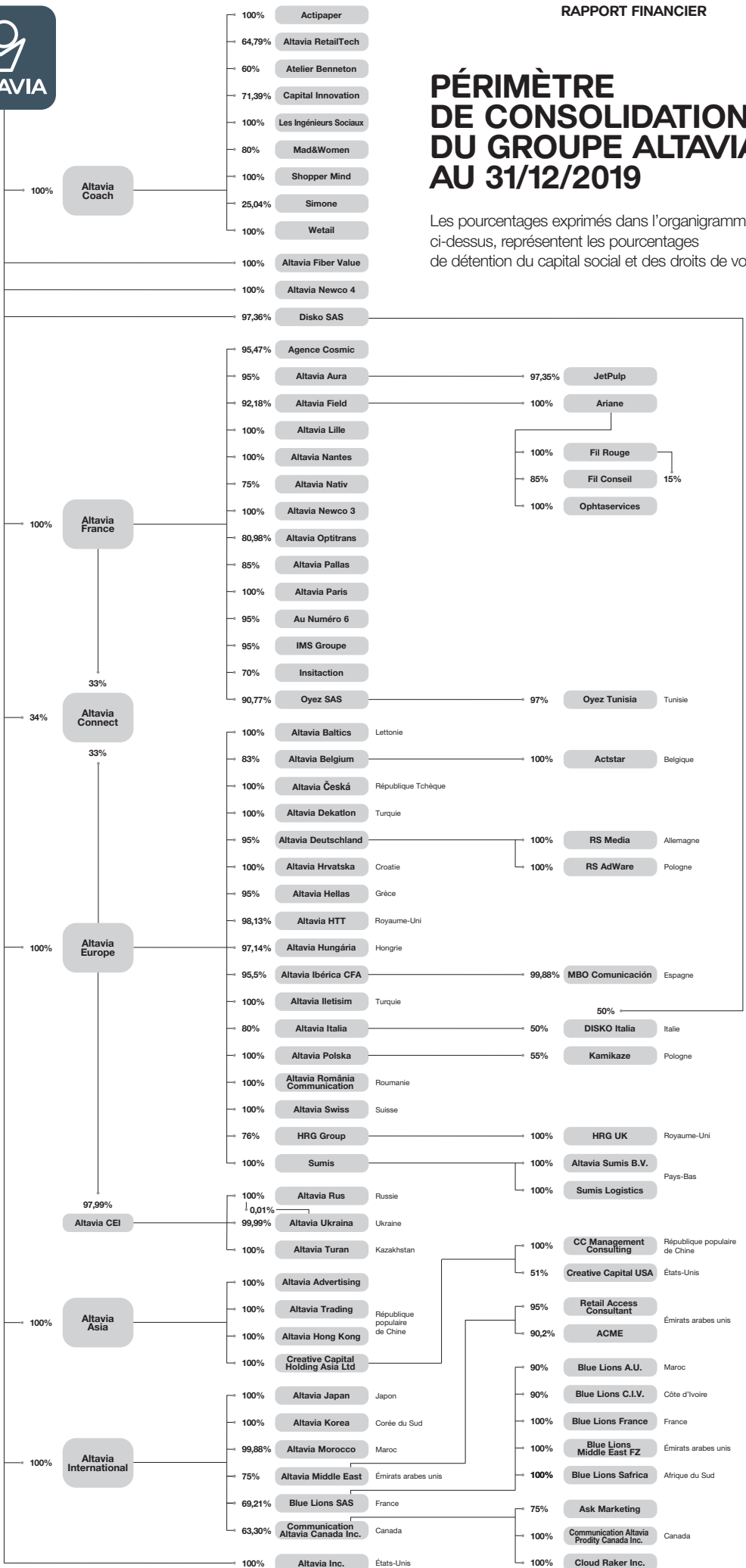
ALTAVIA RAPPORT FINANCIER 2019





PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE ALTAVIA AU 31/12/2019

Les pourcentages exprimés dans l'organigramme ci-dessus, représentent les pourcentages de détention du capital social et des droits de vote.



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2019

BILAN CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

Actif		31/12/19	31/12/18
Actif immobilisé		90 327	71 866
Ecarts d'acquisition	note 3-1	71 108	55 649
Immobilisations incorporelles	note 3-2	3 827	2 808
Immobilisations corporelles	note 3-3	9 973	10 178
Immobilisations financières	note 3-4	5 287	3 008
Titres mis en équivalence	note 3-5	131	223
Actif circulant		274 321	267 046
Stocks et en-cours	note 3-6	20 986	32 720
Clients et comptes rattachés	note 3-7	155 495	146 270
Autres créances et comptes de régularisation	note 3-8	28 311	25 357
Valeurs mobilières de placement	note 3-9	5 622	14 626
Disponibilités		63 907	48 073
Total de l'actif		364 648	338 912
Passif		31/12/19	31/12/18
Capitaux propres (part du Groupe)	note 3-10	67 544	66 305
Capital		3 846	3 846
Primes		2 446	2 446
Réserves et résultat consolidés (1)		61 252	60 013
Intérêts minoritaires	note 3-10	3 401	3 928
Provisions pour risques et charges	note 3-11	8 411	7 690
Dettes		285 292	260 989
Emprunts et dettes financières	note 3-12	62 301	53 268
Fournisseurs et comptes rattachés		149 413	139 469
Autres dettes et comptes de régularisation	note 3-13	73 579	68 252
Total du passif		364 648	338 912
(1) dont résultat net part du Groupe de l'exercice		4 644	6 876

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

		2019	2018
Chiffre d'affaires	note 4-1	776 467	739 657
Autres produits d'exploitation	note 4-2	-5 224	11 952
Achats consommés		-643 708	-627 038
Charges de personnel	note 4-3	-104 090	-94 758
Autres charges d'exploitation		-1 516	-2 546
Impôts et taxes		-3 918	-4 224
Dotations aux amortissements et aux provisions	note 4-4	-5 929	-6 031
Résultat d'exploitation		12 082	17 013
Charges et produits financiers	note 4-5	-1 151	-1 070
Résultat courant des entreprises intégrées		10 931	15 943
Charges et produits exceptionnels	note 4-6	-273	-238
Impôts sur les résultats	note 4-7	-4 442	-5 519
Résultat net des entreprises intégrées		6 215	10 186
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	note 3-5	-7	21
Dotations aux provisions pour dépréciation des écarts d'acquisitions		-823	-2 689
Résultat net de l'ensemble consolidé		5 387	7 518
Intérêts minoritaires		743	642
Résultat net part du Groupe		4 644	6 876
Résultat net part du Groupe par action	en €	3,6	5,4
Résultat par action avant dotation aux provisions des écarts d'acquisition	en €	4,3	7,5
Résultat dilué par action	en €	3,6	5,4
Revenu brut		166 518	159 812

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

	2019	2018
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net des sociétés intégrées après dotations et reprises aux provisions des écarts d'acquisition	5 387	7 518
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements, provisions et reclassements d'immobilisations	5 256	7 181
- Variation des impôts différés	522	163
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	76	135
- Autres éliminations	7	3
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	11 248	15 000
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
- Stocks et en-cours	11 854	-7 050
- Créances d'exploitation	-6 406	8 177
- Dettes d'exploitation	13 168	-4 511
- Autres actifs et passifs circulants	-4 578	3 251
Dividendes reçus	37	16
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	25 324	14 883
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	-6 705	-6 440
Cessions d'immobilisations	106	388
Incidence des variations de périmètre	-15 846	-12 276
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-22 444	-18 328
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-3 784	-3 784
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1 092	-1 326
Émissions d'emprunts	26 281	24 036
Remboursements d'emprunts	-15 283	-6 620
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	6 122	12 306
Incidence de la variation des taux de change	401	187
Variation de trésorerie	9 402	9 049
Trésorerie d'ouverture	52 251	43 202
Trésorerie de clôture	61 652	52 251

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

Faits marquants de l'exercice 2019

Au cours de l'exercice 2019, le Groupe Altavia a procédé à certaines acquisitions et connu des évolutions de périmètre.

Voir paragraphe 1.2.2

Evènements postérieurs à la clôture

Après le 31 décembre 2019, dans le cadre de la poursuite de son développement, le Groupe Altavia a procédé à l'acquisition de la société Pixel en Espagne, une agence digitale, par Altavia Ibérica à hauteur de 75%.

Les comptes 2019 ont été établis avant la crise sanitaire et la pandémie liée au Covid-19.

La priorité du Groupe est de garantir la santé et la sécurité de son capital humain, de ses partenaires, de ses clients. Dans ce contexte de forte incertitude, le Groupe a mis en place un plan d'actions destiné à préserver l'ensemble de ses actifs. Le Groupe est confiant dans les mesures prises visant à renforcer le contrôle de ses investissements, à sécuriser sa trésorerie et à piloter de manière dynamique sa rentabilité.

A la date d'arrêtés des comptes, les incidences, notamment sur l'évaluation des écarts d'acquisition, de la survenance postérieure à la clôture de la crise liée au Covid-19 n'étant pas mesurables, elles n'ont pas pu être prises en compte.

1. Principes et modalités de consolidation

1.1 Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe Altavia ont été établis en conformité avec les règles et méthodes comptables applicables en France relatives aux comptes consolidés en application du règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable homologué le 22 juin 1999.

Les comptes sont exprimés en milliers d'euros.

1.2 Méthodes et critères de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des entreprises qu'Altavia SA contrôle de manière exclusive, par détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux états financiers des entreprises sur lesquelles la société Altavia SA exerce une influence notable.

Dénomination et siège des sociétés consolidées

Altavia (société mère)	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
Actipaper	2, place du Colonel Fabien - 75019 Paris - France
Actstar	Avenue Louise, 287 Bte 5 - 1050 Bruxelles - Belgique
Agence Cosmic	2, place du Colonel Fabien - 75019 Paris - France
Altavia Advertising	Room 2202 and 2203, Floor 22, Zhongyu Plaza, A6 Gongti North Road, Chaoyang District, Beijing - Chine
Altavia Asia	Unit 7107B, Level 71, International Commerce Centre, 1 Austin Road West, Kowloon, Hong Kong - Chine
Altavia Aura	1, rue Pablo Picasso, Bâtiment l'Imprimerie - 42000 Saint-Étienne - France
Altavia Baltics	Ieriku iela 5, Riga, LV-1084 - Lettonie
Altavia Belgium	Avenue Louise, 287 Bte 5 - 1050 Bruxelles - Belgique
Altavia CEI	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
Altavia Česká	Pocernicka 96/272, CP 108 00 - Prague 10 - République Tchèque
Altavia Coach	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
Altavia Connect	10, rue Blanqui - 93400 Saint-Ouen - France
Altavia Dekatlon	Acıbadem Mh. Çeçen Sok, Akasya Kent Kule 25A-A2 Blok, Kat 34, D. 238 Üsküdar İstanbul - Turquie
Altavia Deutschland	Grafenberger Allee 100, 40237 Düsseldorf - Allemagne
Altavia Europe	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
Altavia Fiber Value	10, rue Blanqui - 93400 Saint-Ouen - France
Altavia Field	10 bis, rue de la pature - 78420 Carrières-sur-Seine - France
Altavia France	10, rue Blanqui - 93400 Saint-Ouen - France
Altavia Hellas	Ethnikis Antistaseos 103 GR-15451 N. Psychiko (Athènes) - Grèce
Altavia Hong Kong	Flat 7107B 71/F, International Commerce Center, 1, Austin Road West Kowloon, Hong Kong - Chine
Altavia Hrvatska	Trg Petra Svačića 6, 10000 Zagreb - Croatie
Altavia HTT	4 Park Square, Newton Chambers Road, Sheffield, S35 2PH - Royaume-Uni
Altavia Hungária	II k Erula , 14692 u. registered in kind 103 6 Budapest, Bécsi út 63 - Hongrie
Altavia Ibérica CFA	Calle Orense n°16, Madrid - Espagne
Altavia Iletisim	Acıbadem Mh. Çeçen Sok, Akasya Kent Kule 25A-A2 Blok, Kat 34, D. 238 Üsküdar İstanbul - Turquie
Altavia Inc.	1675 South State St., Ste B, Dover, DE 19901 - États-Unis
Altavia International	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
Altavia Italia	Alzaia Naviglio Pavese 78/3 - 20142 Milan - Italie
Altavia Japan	Onchu Daiichi Building 2F, 2-8-13, Yoyogi, Shibuya-ku, Tokyo, 151-0053 - Japon
Altavia Korea	#702 office ICT Tower 624, Gangnam-daero Gangnam-gu, Séoul - Corée du Sud
Altavia Lille	31-33, rue du Molinel - 59800 Lille - France

Altavia Middle East	Business center RAKEZ, Ras AL Khaimah - Émirats arabes unis
Altavia Morocco	112 Bd d'Anfa, 2 ^{ème} étage, Casablanca - Maroc
Altavia Nantes	19 bis, rue La Noue Bras de Fer - 44200 Nantes - France
Altavia Nativ	2, place du Colonel Fabien - 75019 Paris - France
Altavia Newco3	10, rue Blanqui - 93400 Saint-Ouen - France
Altavia Newco4	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
Altavia Optitrans	19, chemin de la Plaine - 69390 Vourles - France
Altavia Pallas	2, place du Colonel Fabien - 75019 Paris - France
Altavia Paris	10, rue Blanqui - 93400 Saint-Ouen - France
Altavia Polska	Portico Office Building, ul. Spokojna 5, Varsovie - Pologne
Altavia RetailTech	1330, rue Gullibert de la Lauzière, Immeuble B2.9, PA Europarc de Pichaury - 13100 Aix-en-Provence - France
Altavia România Communication	178 rue Vasile Lascar, étage 2, appartement n°4, secteur 2, Bucarest - Roumanie
Altavia Rus	42, Novokuznetskaya Street, bld. 5, Moscou, 115054 - Russie
Altavia Sumis BV	Amsterdamseweg 206, 1182 HL Amstelveen, Postbus 905, 1180AX Amstelveen - Pays-Bas
Altavia Swiss	Industriestrasse 47, Postfach 4461, 6304 Zug - Suisse
Altavia Trading	3rd Floor, Block A, No. 381 Pan Yu Road, Chang Ning District, Shanghai 200052 - Chine
Altavia Turan	Almalinsky district, ul. Naurzbyat Batyra, 8, second floor, office 27, Almaty - Kazakhstan
Altavia Ukraina	Anischenka 3 let B, Kiev - 01010 - Ukraine
Ariane	10 bis, rue de la pature - 78420 Carrières-sur-Seine - France
Ask Marketing	1435 rue Saint-Alexandre, Suite 700, Montréal H3A 2G4 - Canada
Atelier Benneton	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
Au Numéro 6	2, place du Colonel Fabien - 75019 Paris - France
Blue Lions CIV	Abidjan, Marcory, Blv de Marseille, quartier piscine, Houphouët-Boigny, section HK, parcelle 143 11 BP 2120 Abidjan 11 - Côte d'Ivoire
Blue Lions France	19, rue de Presbourg - 75016 Paris - France
Blue Lions Middle East FZ	Aurora Tower, Floor 7 th Dubai Media city, Dubai - Émirats arabes unis
Blue Lions Safrica	Building 18, The Woodlands Office Park, 20 Woodlands Drive, Johannesburg 2191 - Afrique du Sud
Blue Lions SARL AU	Angle rue Taoufik Al Hakim et Najib Mahfoud, 6 ^{ème} étage, Gauthier, Casablanca - Maroc
Blue Lions SAS	19, rue de Presbourg - 75016 Paris - France
Capital Innovation	10, rue Blanqui - 93400 Saint-Ouen - France
Creative Capital Holding Asia	Pim-HK Limited, namely, Flat 7107B, 71/F, International Commerce Center, 1 Austin Road West, Kowloon, Hong Kong - Chine
Cloud Raker Inc.	1435 rue Saint-Alexandre, Suite 700, Montréal H3A 2G4 - Canada
Communication Altavia Canada Inc.	1435 rue Saint-Alexandre, Suite 700, Montréal H3A 2G4 - Canada
Communication Altavia Proclivity Canada Inc.	1435 rue Saint-Alexandre, Suite 700, Montréal H3A 2G4 - Canada
Creative Capital Management	Unit 1520, n°728 Xinhua Road, Changning District - Shanghai
Creative Capital USA	55 Bayard Street #3S, New York, NY 10013 - États-Unis
Disko Italia	7 via Maurizio Gonzaga Milan, CAP 20123 Milan - Italie
Disko SAS	2, place du Colonel Fabien - 75019 Paris - France
Fil conseil	10 bis, rue de la pature - 78420 Carrières-sur-Seine - France
Fil Rouge	10 bis, rue de la pature - 78420 Carrières-sur-Seine - France
HRG Group Limited	Mercury House, 8 Sandy Way, Grange Park, Northampton, NN4 5EJ - Royaume-Uni
HRG UK Limited	Mercury House, 8 Sandy Way, Grange Park, Northampton, NN4 5EJ - Royaume-Uni
IMS Groupe	ZA du Bois, 4 rue du Tilleul - 59 840 Perenchies - France
Institution	22, rue de Bergues, 59000 Lille - France
JetPulp	12-14, avenue Tony Garnier, Le Quatuor, Bâtiment 4C - 69007 Lyon - France
Kamikaze	Piotrowska 262/264, 90-361 Łódź - Pologne
Les Ingénieurs Sociaux	50, rue de Courcelles - 75008 Paris - France
Mad & Women	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
MBO Comunicación	Calle Orense n°16, Madrid - Espagne
Ophtaservices	21, rue Clément Marot - 75008 Paris - France
Oyez SAS	2, place du Colonel Fabien - 75019 Paris - France
Oyez Tunisie	6, rue de l'artisanat, Charguia II, 2035, Ariana - Tunisie
PT Kreative Capital Indonesia	Ruko Taman Puspita Blok H. 01/02 R, Citra Raya, Cikupa, Kabupaten Tangerang, Banten - Indonésie
Retail Access Consultant	Business center RAKEZ, Ras AL Khaimah - Émirats arabes unis
RS Media Adware Polska	ul. Towarowa 35 - 61-896 Poznań - Pologne
RS Media Deutschland GmbH	Grafenberger Allee 100, 40237 Düsseldorf - Allemagne
Shopper Mind	2, place du Colonel Fabien - 75019 Paris - France
Simone	40, rue Sainte-Anne - 75002 Paris - France
Stimshop	14-16, rue Soleillet, BL 69, 75020 Paris - France
Sumis BV	Amsterdamseweg 206, 1182 HL Amstelveen, Postbus 905, 1180AX Amstelveen - Pays-Bas
Sumis Logistics BV	Amsterdamseweg 206, 1182 HL Amstelveen, Postbus 905, 1180AX Amstelveen - Pays-Bas
Untienots	1. allée Santos Dumont, 92150 Suresnes - France
Wetail	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France

1.2.1 Pourcentage d'intérêts et de contrôle et méthode de consolidation

Sociétés	31/12/19		31/12/18	
	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle
Intégration Globale				
Altavia (société consolidante)	100,00	100,00	100,00	100,00
Active Creative Middle East	90,20	67,65		
Actipaper	100,00	100,00	100,00	100,00
Actstar Digital	82,97	100,00	82,97	100,00
Agence Cosmic	95,47	95,47	95,47	95,47
Altavia Advertising	90,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Asia	90,00	90,00	100,00	100,00
Altavia Aura	95,00	95,00	88,52	88,52
Altavia Baltics	100,00	100,00	95,00	95,00
Altavia Belgium	82,97	82,97	82,97	82,97
Altavia CEI	97,99	97,99	97,99	97,99
Altavia Česká	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Coach	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Connect	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Dekatlon	100,00	100,00	55,00	55,00
Altavia Deutschland	95,00	95,00	95,00	95,00
Altavia Europe	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Fiber Value	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Field	92,18	92,18	92,18	92,18
Altavia France	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Hellas	95,00	95,00	95,00	95,00
Altavia Hong Kong	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Hrvatska	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia HTT	98,13	98,13	94,58	94,58
Altavia Hungária	97,14	97,14	85,03	85,03
Altavia Ibérica CFA	95,50	95,50	95,50	95,50
Altavia Iletisim	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Inc.	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia International	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Italia	80,00	80,00	80,00	80,00
Altavia Japan	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Korea	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Lille	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Middle East	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Morocco	99,88	99,88	99,88	99,88
Altavia Nantes	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Nativ	75,00	75,00	75,00	75,00
Altavia Newco3	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Newco4	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Optitrans	80,98	80,98	80,98	80,98
Altavia Pallas	85,00	85,00	85,00	85,00
Altavia Paris	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Polska	100,00	100,00	95,00	95,00
Altavia RetailTech	64,79	64,79	54,78	54,78
Altavia România Communication	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Rus	97,99	100,00	97,99	100,00
Altavia Sumis BV	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Swiss	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Trading	100,00	100,00	100,00	100,00
Altavia Turan	98,00	100,00	98,00	100,00
Altavia Ukraina	98,00	99,99	98,00	99,99
Ariane	92,18	100,00	92,18	100,00
Ask Marketing	47,48	75,00		
Atelier Benneton	60,00	60,00	60,00	60,00
Au Numéro 6	95,00	95,00	95,00	95,00
Blue Lions CIV	62,29	90,00	55,37	80,00
Blue Lions France	69,21	100,00	69,21	100,00
Blue Lions Middle East FZ	69,21	100,00	69,21	100,00
Blue Lions Safrica	69,21	100,00	69,21	100,00
Blue Lions SARL AU	62,29	90,00	55,37	80,00
Blue Lions SAS	69,21	69,21	69,21	69,21
Capital Innovation	71,39	71,39	71,39	71,39
CC Holding Asia	90,00	100,00		
CloudRaker	63,31	100,00	51,04	100,00
Communication Altavia Canada	63,31	63,31	51,04	51,04
Communication Altavia Prodigy Canada Inc.	63,31	100,00	51,04	100,00
Creative Capital Management	90,00	100,00		
Creative Capital USA	45,90	51,00		
Disko Italia	88,68	100,00	54,71	66,57
Disko SAS	97,36	97,36	65,83	65,83
Fil Conseil	92,18	100,00	92,18	100,00
Fil Rouge	92,18	100,00	92,18	100,00
HRG Group Ltd	76,00	76,00	76,00	76,00
HRG UK Ltd	76,00	100,00	76,00	100,00
IMS Groupe	95,00	95,00	95,00	95,00

Insitaction	70,00	70,00	70,00	70,00
JetPulp	92,44	97,35	86,17	100,00
Kamikaze	52,25	55,00	52,25	55,00
Les Ingénieurs Sociaux	100,00	100,00	100,00	100,00
Mad & Women	80,00	80,00	80,00	80,00
MBO Comunicacion	95,39	99,88	95,39	99,88
Ophtaservices	92,18	100,00	92,18	100,00
Oyez SAS	90,77	90,77		
Oyez Tunisie	88,05	97,00		
Retail Access	71,25	95,00		
RS Media Adware	95,00	100,00		
RS Media Deutschland GmbH	95,00	100,00		
Shopper Mind	100,00	100,00	100,00	100,00
Sumis BV	100,00	100,00	100,00	100,00
Sumis Logislitcs BV	100,00	100,00	100,00	100,00
Wetail	100,00	100,00	100,00	100,00

Mise en équivalence

Simone	25,04	25,04	25,04	25,04
--------	-------	-------	-------	-------

1.2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice 2019, le Groupe Altavia a notamment :

- racheté des parts de la société Disko SAS, par Altavia SA, passant ainsi de 65,83% de détention au 31.12.18 à 97,36% au 31.12.19
- racheté des parts de la société Altavia Aura, par Altavia France, passant ainsi de 88,5% de détention au 31.12.18 à 95% au 31.12.19
- racheté des parts des sociétés Blue Lions CIV et Blue Lions AU, par Blue Lions SA, passant ainsi de 80% de détention au 31.12.18 à 90% au 31.12.19
- racheté des parts de la société Communication Altavia Canada, par Altavia International, passant ainsi de 51,01% de détention au 31.12.18 à 63,3% au 31.12.19
- racheté des parts de la société Altavia Dekatlon, par Altavia Europe, passant ainsi de 55% de détention au 31.12.18 à 100% au 31.12.19
- cédé des parts de la société Altavia Asia, passant de 100% de détention au 31.12.18 à 90% au 31.12.19 en contrepartie de l'apport de titres de la société Creative Capital Holding
- acheté la société Creative Capital Holding, détenant elle-même Creative Capital Management et Creative Capital USA, par Altavia Asia à hauteur de 100%
- acheté la société Ask Marketing, par Communication Altavia Canada, à hauteur de 75%
- acheté la société Oyez France, détenant elle-même Oyez Tunisie, par Altavia France à hauteur de 90,77%
- acheté les sociétés RS Media GmbH et RS Media Adware par Altavia Deutschland à hauteur de 100%
- acheté les sociétés Retail Access Consultant et Active Creative Middle East par Altavia Middle East à hauteur de respectivement 95% et 90,2%
- cédé des parts d'Altavia Middle East, passant de 100% de détention au 31.12.2018 à 75% au 31.12.2019
- racheté des parts de la société Altavia RetailTech, par Altavia Coach, passant ainsi de 54,79% de détention au 31.12.2018 à 64,79% au 31.12.2019
- racheté des parts de la société Altavia Baltics, par Altavia Europe, passant ainsi de 95% de détention au 31.12.2018 à 100% au 31.12.2019
- racheté des parts de la société Altavia Polska, par Altavia Europe, passant ainsi de 95% de détention au 31.12.2018 à 100% au 31.12.2019
- racheté des parts de la société Disko Italia, par Altavia Italia, passant ainsi de 37,4% de détention au 31.12.2018 à 50% au 31.12.2019
- racheté des parts de la société Disko Italia, par Disko SAS, passant ainsi de 37,6% de détention au 31.12.2018 à 50% au 31.12.2019
- racheté des parts de la société HTT, par Altavia Europe, passant ainsi de 94,58% de détention au 31.12.2018 à 98,13% au 31.12.2019
- Liquidé les sociétés Rokivo Inc. et TMAI détenues respectivement par Disko Italia et Altavia International

1.2.3 Sociétés non consolidées

Altavia a des participations dans les sociétés Stimshop, Braineet, My Genius et Untienots respectivement détenues à hauteur de 7,83%, 8,33%, 3,9% et 15% par Altavia Coach.

La société Sumis détient également une participation minoritaire au sein de Peecho (4,43%), tout comme Actstar qui détient une participation minoritaire dans la société Dammet (6,9%).

1.2.4 Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes après impôts, des titres de la filiale et la part du Groupe dans la juste valeur de ses actifs nets à la date de la prise de participation.

Par ailleurs, des écarts d'acquisition complémentaires sont déterminés lors de l'augmentation du pourcentage d'intérêts du Groupe dans une société déjà consolidée, sans remise en cause des évaluations des actifs et passifs identifiés effectuées à la date de prise de contrôle ; ces écarts suivent alors le même régime que ceux décrits précédemment.

Les règlements comptables de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 et n°2015-07 transposent dans la réglementation française la directive comptable européenne.

En application de ces textes, le Groupe estime que leur durée d'utilisation est illimitée. Le Groupe procède à la réalisation de tests de dépréciation annuels.

1.2.5 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

En fin de période, les postes du bilan des sociétés étrangères, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de change de clôture. L'écart constaté est porté dans les capitaux, au poste écart de conversion.

Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.

Taux de change utilisés au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 exprimés en unités de la devise pour 1 € :

Pays	Devise	Taux de clôture		Taux moyen	
		31/12/19	31/12/18	2019	2018
Afrique du Sud	Rand	15,78	15,93	16,18	15,62
Canada	Dollar Canadien	1,46	1,56	1,49	1,53
Corée du Sud	Won Coréen	1 296,28	1 277,93	1 304,78	1 300,68
Côte d'Ivoire	Franc CFA	655,97	655,96	655,95	655,96
Croatie	Kuna Croate	7,44	7,41	7,42	7,42
Émirat Arabes Unis	Emirati Dirham	4,08	4,22	4,11	4,34
États-Unis	Dollar Américain	1,12	1,15	1,12	1,18
Hong Kong	Dollar de Hong Kong	8,75	8,97	8,78	9,27
Hongrie	Forint	330,53	320,98	324,73	319,06
Japon	Yen Japonais	121,94	125,85	122,13	130,31
Kazakhstan	Tenge kazakh	421,03	441,84	428,90	407,64
Maroc	Dirham Marocain	10,65	10,98	10,77	11,19
Pologne	Zloty Polonais	4,26	4,30	4,30	4,26
République Populaire de Chine	Yuan	7,82	7,88	7,73	7,80
République Tchèque	Couronne Tchèque	25,41	25,72	25,69	25,64
Roumanie	Nouveau leu Roumain	4,78	4,66	4,74	4,65
Royaume-Uni	Livre sterling	0,85	0,89	0,88	0,88
Russie	Rouble	69,96	79,72	72,68	74,03
Suisse	Franc Suisse	1,09	1,13	1,11	1,15
Tunisie	Dinar Tunisien	3,13		3,15	
Turquie	Livre Turquie	6,68	6,06	6,34	5,67
Ukraine	Hryvnia	27,79	31,86	28,93	32,12

1.2.6 Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et le bilan comptable.

La méthode utilisée pour la reconnaissance des impôts différés est celle du report variable : le calcul des impôts différés est effectué à chaque fin d'exercice sur la base du dernier taux d'impôt connu applicable aux exercices futurs.

Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel intervient le changement.

Les actifs d'impôts différés font l'objet d'une analyse au cas par cas et sont reconnus au bilan lorsqu'il est probable qu'ils seront récupérés dans les années ultérieures.

Par ailleurs, l'application du régime d'intégration fiscale permet d'imputer les déficits des filiales comprises dans le périmètre d'intégration fiscale d'Altavia SA.

Les impôts différés des sociétés françaises dont le débouclage est prévu en 2019 sont valorisés au taux de 33,33% et à 25% pour ceux dont l'échéance est postérieure à 2022.

Dans les pays étrangers, le taux d'imposition est conforme à la fiscalité en vigueur localement.

1.2.7 Traitement des opérations internes au Groupe

Les opérations réciproques entre les sociétés intégrées globalement ont été éliminées, tant au niveau du bilan que du compte de résultat et du TFT.

Les profits internes en cours n'ont pas été retraités, compte tenu de leur impact peu significatif sur le résultat du groupe (marge sur stock).

Les résultats de cessions internes d'immobilisations transférées d'une société du Groupe à une autre ne sont pas éliminées en raison de l'absence de plus-value de cession et de leur faible impact sur les postes du bilan.

Les écarts résultant des différents taux d'amortissement appliqués dans les différentes sociétés du Groupe à des immobilisations de même nature, ne sont pas significatifs et n'ont pas fait l'objet de retraitements.

2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.1 Changements de méthodes d'évaluation ou de présentation

2.2 Méthodes d'évaluation

Définition de la trésorerie au bilan

La trésorerie correspond aux disponibilités, VMP et concours bancaires. Elle exclut les contrats d'affacturage avec recours qui sont considérés comme des "Crédits de mobilisation de créances" au sein des dettes financières. De même dans le tableau de flux de trésorerie les crédits de mobilisation de créances étant une ressource de financement leur variation est allouée aux postes des émissions / remboursements d'emprunts.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

- Logiciel	1 an
- Agencement, installation	4 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Matériel industriel	2 à 5 ans
- Autres matériels	3 à 5 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Installations matériels et outillages	2 à 5 ans

Certaines immobilisations font l'objet de contrats de location aux termes desquels le Groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété. Dans ce cas, il est procédé à un retraitement afin de reconnaître à l'actif la valeur du bien loué et au passif la dette financière correspondante. L'immobilisation est amortie sur sa durée de vie économique pour le Groupe. La dette est amortie sur la durée du contrat de crédit-bail. L'impact du retraitement sur le compte de résultat est l'annulation des loyers et la constatation de la dotation aux amortissements et de la charge d'intérêts liée à la dette.

Coûts de développement

La comptabilisation à l'actif des coûts de développement est liée à la mise au point de projets nettement individualisés dont la faisabilité technique est avérée et que l'entreprise prévoit et est en mesure d'achever. L'activation de ces coûts se justifie dans la mesure où ces projets sont porteurs d'avantages économiques futurs.

La durée d'amortissement comptable retenue est fonction de la durée de vie de commercialisation évaluée de chaque produit développé ou en cas de non-commercialisation de la durée d'utilisation.

Titres de participation et titres mis en équivalence

La valeur des titres des sociétés mises en équivalence représente la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et dans le résultat de ces sociétés, compte tenu de l'application des principes de consolidation retenus.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur brute comptable ou à leur valeur d'inventaire lorsqu'elle lui est inférieure. Dans ce cas, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire est établie à partir de la quote-part correspondante des capitaux propres de la société concernée, éventuellement ajustée en fonction des risques futurs particuliers.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur valeur d'acquisition. Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production, ils correspondent à des travaux pour lesquels la marge est appréhendée à la livraison de l'opération.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont enregistrés à leur valeur nominale. Les risques de non-recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation appropriées et déterminées de manière individualisée ou sur la base de critères d'ancienneté.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement incluent les titres en auto-détention de la société Altavia SA.

Comptes de régularisation et assimilés

Les comptes de régularisation et assimilés comprennent à l'actif, pour l'essentiel :

- les charges constatées d'avance
- les impôts différés actifs

Écarts de conversion

Les écarts de conversion résultant des transactions libellées en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

Indemnités de départ à la retraite

En France, des indemnités conventionnelles de départ à la retraite sont payables lors du départ à la retraite de l'employé s'il fait encore partie du Groupe à cette date. Ces indemnités sont évaluées et provisionnées sur la base du salaire et de l'ancienneté de l'employé à la date du départ, en fonction des règles des conventions applicables. Le montant de l'engagement est déterminé en application des dispositions de l'annexe 1 de la recommandation ANC n°2013-02.

La comptabilisation des écarts actuariels est déterminée selon la méthode 1 dite du "Corridor".

Dans les hypothèses retenues, l'âge de départ à la retraite est de 65 ans et le taux de charges sociales s'élève à 45%. Les taux d'actualisation et les taux de progression des salaires utilisés pour le calcul des engagements sont de 1% et 2% au 31 décembre 2019, contre respectivement 1,57% et 1,55% au 31 décembre 2018.

La part de la variation des écarts actuariels excédant 10% de l'engagement fait l'objet d'un étalement sur la durée moyenne de service restant.

Voir paragraphe 3.11

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque leur objet est nettement précisé à la clôture de l'exercice ou avant l'établissement des comptes.

Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale comprend Altavia SA, Altavia Coach, Altavia Europe, Altavia France, Altavia Paris, Altavia Lille, Altavia Nantes, Wetail, Agence Cosmic, Altavia CEI, Actipaper, Shopper Mind, Au Numéro 6, Altavia International, IMS Groupe, Altavia Newco4, Altavia Newco3 et Altavia Fiber Value.

Cette convention prévoit la comptabilisation par chaque société membre du groupe d'intégration fiscale de leur propre impôt. D'autre part la charge et le produit d'intégration fiscale sont comptabilisés par la société tête de Groupe dans son compte de résultat.

Sur l'exercice, une nouvelle intégration fiscale a été mise en place avec les sociétés Altavia Aura et Jetpulp.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Les différentes prestations et produits des activités ordinaires sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement. Il en va de même pour les opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice, la marge n'est appréhendée qu'à la livraison de l'opération. Les prestations facturées sur la base d'honoraires fixes sont comptabilisées mensuellement.

Pour nos filiales dont l'activité principale est liée au digital, les prestations sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement.

Revenu brut

Le revenu brut s'entend comme la différence entre la facturation clients et les dépenses externes nettes directement rattachées aux prestations fournies aux clients, et inclut les produits d'escomptes financiers.

3. Notes sur le bilan consolidé

3.1 Ecarts d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/19	31/12/18
Valeur brute au 1 ^{er} Janvier	101 426	89 962
Nouveaux écarts de l'exercice (1)	16 282	11 464
Cessions de l'exercice		
Valeur brute à l'arrêté	117 708	101 426
Amortissements et provisions des écarts au 1 ^{er} Janvier	-45 777	-43 088
Dotations aux provisions pour dépréciation des écarts d'acquisition	-823	-2 689
Valeur nette des écarts en fin de période	71 108	55 649

Les nouveaux écarts de l'exercice (1) concernent les acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2019 :

- Ask Marketing au Canada
- Creative Capital en Chine
- RS Media Groupe en Allemagne et Pologne
- Groupe Oyez en France
- RAC et ACME aux Emirats Arabes Unis

3.2 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2018	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Valeurs brutes au 31 déc. 2019
Frais d'établissement	31					31
Frais de recherche et de développement	1 321			1 721	-1	3 041
Concessions, brevets et licences	8 860	1 180	-127	938	104	10 955
Fonds de commerce	293		-802		617	108
Autres immobilisations incorporelles	991	4		-16	-926	53
Immobilisations incorporelles en cours		1 673	-243		243	1 673
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	11					11
TOTAL	11 506	2 857	-1 172	2 643	37	15 870

Amortissements et provisions

En milliers d'euros	Amortissements et provisions au 31 déc. 2018	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Amortissements et provisions au 31 déc. 2019
Frais d'établissement	31					31
Frais de recherche et de développement	1 149	136		1 642	9	2 936
Concessions, brevets et licences	7 181	972	-123	903	-16	8 916
Fonds de commerce	293	1	-186			108
Autres immobilisations incorporelles	44	6		1		50
TOTAL	8 698	1 115	-309	2 545	-7	12 042

3.3 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2018	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Valeurs brutes au 31 déc. 2019
Constructions	2 809			21	108	2 938
Autres immobilisations corporelles	25 467	1 586	-133	488	101	27 508
Immob. corporelles en cours	139	1 498	-1 318			320
Avances et acomptes sur immob.	8		-8			
Immob. détenues en propre	28 423	3 084	-1 459	509	209	30 765
Autres immob. corporelles en CB	271	16	-70		1	218
Immob. corp. en crédit-bail	271	16	-70		1	218
TOTAL	28 694	3 099	-1 529	509	210	30 983

Amortissements et provisions

En milliers d'euros	Amortissements et provisions au 31 déc. 2018	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Amortissements et provisions au 31 déc. 2019
Constructions	1 093	133		12	31	1 269
Autres immobilisations corporelles	17 202	2 761	-877	364	71	19 521
Immob. détenues en propre	18 295	2 894	-877	375	102	20 790
Autres immob. corporelles en CB	221	58	-59		1	220
Immob. corp. en crédit-bail	221	58	-59		1	220
TOTAL	18 516	2 952	-936	375	103	21 010

3.4 Immobilisations financières

Valeurs brutes

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2018	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Valeurs brutes au 31 déc. 2019
Autres titres immobilisés	1 194	1 514		94		2 802
Prêts	176	5	-20	7	-146	22
Autres immob. financières	1 769	504	193	74	5	2 545
TOTAL	3 140	2 023	173	175	-140	5 369

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie liés à des baux commerciaux.

Amortissements et provisions

En milliers d'euros	Amortissements et provisions au 31 déc. 2018	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Mouvements de l'exercice	Mouvements divers	Amortissements et provisions au 31 déc. 2019
Autres titres immobilisés	132		-50			82
Prêts						
Autres immob. financières						
TOTAL	132		-50			82

Échéancier des prêts et autres immobilisations financières

En milliers d'euros	Créances à moins d'un an	Créances à plus d'un an	Intérêts courus	TOTAL
Prêts			22	22
Autres immob. financières		2 545		2 545

3.5 Titres mis en équivalence

En milliers d'euros	31/12/19	31/12/18
Valeur nette au 1 ^{er} Janvier	223	218
Correction d'ouverture	-48	
Distribution de dividendes	-37	-16
Résultat de l'exercice	-7	21
TOTAL	131	223

3.6 Stocks et en-cours

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2019	Dépréciations au 31 déc. 2019	Valeurs nettes au 31 déc. 2019	Valeurs nettes au 31 déc. 2018
Matières premières et approvisionnements	2 141	-696	1 445	2 051
En-cours	19 031		19 031	30 318
Produits finis	8	-6	2	38
Marchandises	578	-70	508	313
Stocks en voie d'acheminement				
TOTAL	21 757	-772	20 986	32 720

3.7 Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/19	31/12/18	Variation
Valeur brute	158 861	149 516	9345
Provisions	-3 365	-3 246	-119
Valeur nette	155 495	146 270	9225

Les créances ont des échéances inférieures à 1 an.

3.8 Autres créances et comptes de régularisation (actif)

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2019	Dépréciations au 31 déc. 2019	Valeurs nettes au 31 déc. 2019	Valeurs nettes au 31 déc. 2018
Avances et acomptes	673		673	594
Autres créances	23 753	17	23 736	20 444
Charges constatées d'avance et à répartir	2 514		2 514	2 815
Impôts différés actif	1 387		1 387	1 504
TOTAL	28 328	17	28 311	25 357

Les débiteurs divers ont des échéances inférieures à 1 an.

3.9 Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2019	Dépréciations au 31 déc. 2019	Valeurs nettes au 31 déc. 2019	Valeurs nettes au 31 déc. 2018
Actions auto-détenues	5 268		5 268	5 390
Valeurs mobilières de placement	353		353	9 236
TOTAL	5 622		5 622	14 626

3.10 Capitaux propres part du Groupe et intérêts minoritaires

Le capital social est composé de 1 282 137 actions de 3 € de valeur nominale chacune.

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission	Résultat et réserves consolidées	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts minoritaires	Total
Situation nette au 31/12/17 après affectation du résultat	3 846	2 446	56 403	62 695	3 947	66 642
Modifications de périmètre (1)					759	759
Distributions de dividendes			-3 784	-3 784	-1 326	-5 110
Variation écart de conversion			118	118	37	155
Autres variations			398	398	-130	268
Résultat au 31/12/18			6 878	6 878	641	7 519
Situation nette au 31/12/18 après affectation du résultat	3 846	2 446	60 013	66 305	3 928	70 233
Modifications de périmètre (2)					-439	-439
Distributions de dividendes			-3 784	-3 784	-831	-4 615
Variation écart de conversion			189	189	-6	183
Autres variations			190	190	6	196
Résultat au 31/12/19			4 644	4 644	743	5 387
Situation nette au 31/12/19 après affectation du résultat	3 846	2 446	61 252	67 544	3 401	70 945

(1) Les modifications de périmètre correspondent aux minoritaires des sociétés Altavia RetailTech et Fil Rouge.

(2) Les modifications de périmètre correspondent essentiellement aux minoritaires des sociétés du Groupe Creative Capital, RAC & ACME et du Groupe Oyez.

Un plan de Stock-Options, autorisé par l'Assemblée Générale mixte du 20 mai 2010 a été mis en place. L'Assemblée Générale du 20 mai 2010 a autorisé le Conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois, sur une période de trente-huit mois, soit au plus tard le 20 juillet 2013, des options d'achat donnant droit à acquérir chacune une action de la société Altavia, dans la limite de 10% du capital social. Les options peuvent être attribuées aux dirigeants (tels que définis par l'article L.225-185 alinéa 4 du Code de commerce) et salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la société Altavia ainsi qu'aux seuls salariés des sociétés ou groupement d'intérêt économique dont 10% au moins du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la société Altavia.

Date de l'AG	Date des conseils	Nombre d'options attribuées	Point de départ des options d'achat	Date d'expiration des options (repoussée par AG du 20/11/2014)	Prix des options
20/05/2010	17/07/2013	9 175	01/11/2017	01/01/2018 Repoussée par AG au 01/01/2020	74,87€

Les options peuvent en principe être exercées à l'expiration d'un délai de quatre ans suivant la date de leur attribution par le Conseil d'administration, sous réserve que les attributaires exercent toujours des fonctions au sein du Groupe à cette date, et au plus tard six mois après l'expiration de cette période de blocage de quatre ans.

Il est précisé que les mandataires sociaux de la société Altavia devront conserver au moins 50% des titres qu'ils détiennent, postérieurement à la levée des Stock-Options qui leurs sont attribués, et ceci jusqu'à la fin de leur mandat social.

3.11 Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/19	31/12/18
Provisions pour risques	691	1 080
Provisions pour charges (dont IDR)	7 719	6 610
TOTAL	8 411	7 690

Variation des provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Provisions au 31 déc. 2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Provisions au 31 déc. 2019
Provisions pour risques	1 080	619	-1 009		1	691
Provisions pour charges (dont IDR)	6 610	1 060	-250	301	-1	7 719
TOTAL	7 690	1 679	-1 259	301		8 411

Les provisions pour risques comprennent principalement des litiges commerciaux et salariaux.

Les provisions pour charges sont pour la grande majorité liées aux provisions d'indemnités de départ à la retraite.

La méthode dite du corridor est appliquée pour la comptabilisation de la provision pour indemnité de départ à la retraite.

L'application de cette méthode conduit à étaler sur la durée moyenne de cotisation restante (9 ans), la part de la variation excédent 10% de l'engagement. Ainsi la provision au 31 décembre 2019 s'élève à 8 411 k€ pour les entités du Groupe Altavia.

3.12 Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/19	31/12/18
Emprunts auprès des établissements de crédit	55 370	43 058
Dettes financières diverses	1 808	1 726
Concours bancaires courants	4 956	8 352
Emprunts en crédit-bail	132	132
Intérêts courus non échus sur emprunts	35	
TOTAL	62 301	53 268

Le Groupe Altavia bénéficie d'une ligne de crédit confirmée pouvant s'élever jusqu'à 135M€ signée le 7 janvier 2015.

Le Groupe a souscrit, en 2015, à un nouvel emprunt amortissable de 5M€.

Échéancier des emprunts et des dettes

En milliers d'euros	Dettes à moins d'1 an	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes à plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts auprès des établissements de crédit	11 159	43 990	221	55 370
Intérêts courus non échus	35			35
Dettes financières diverses	1 808			1 808
Concours bancaires courants	4 956			4 956
Emprunt en crédit-bail	132			132
TOTAL	18 090	43 990	221	62 301

3.13 Autres dettes et comptes de régularisation (passif)

En milliers d'euros	31/12/19	31/12/18
Dettes fiscales et sociales	38 275	33 066
Dettes diverses	9 913	11 236
Autres produits constatés d'avance	24 586	23 817
Dettes sur immo. et comptes rattachés	805	133
TOTAL	73 579	68 252

Toutes les dettes sont à moins d'un an.

3.14 Engagements hors bilan (individuellement supérieurs à 50 K€)

En milliers d'euros	Échéances			
	TOTAL	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Engagements hors bilan donnés				
Garanties à première demande	300	300		
Lettres de confort				
Garanties bancaires	1 410	249	168	993
Cautions à bail	131			131
Compléments de prix	1 175	295	880	
Convention de prêt	1 000		1 000	
Hypothèques/Gages	1 726			1 726
Garanties d'actif et de passif	906		906	
TOTAL	6 648	844	2 954	2 850
Engagements hors bilan reçus				
Garanties d'actif et de passif	21 971	5 427	16 644	
Cautions à bail	131			131
Garanties de prêt	1 000		1 000	
TOTAL	23 102	5 427	17 644	131

Autres engagements

Nantissement : Engagement d'Altavia SA vis-à-vis du Pool de prêteurs : Nantissement de Compte de Titres Financiers portant sur 60% des actions composant le capital d'Altavia France (soit 10 292 actions) et 60% des actions d'Altavia Europe (soit 3 356 957 actions) ou 51% des actions si l'encours maximum autorisé est inférieur à 20M€, à compter du 07/01/2015 au titre d'un Prêt Refinancement de 20M€, d'un Crédit Renouvelable 1 de 75M€ et d'un crédit renouvelable 2 de 20M€.

Promesses d'achat d'actions consenties par les sociétés Altavia SA, Altavia France, Altavia Europe, Altavia International et Altavia Coach au bénéfice d'associés minoritaires dans des conditions prédéfinies.

Promesses de vente d'actions consenties par des associés minoritaires au bénéfice des sociétés Altavia SA, Altavia France, Altavia Europe, Altavia International et Communication Altavia Canada dans des conditions prédéfinies.

Acquisition du Groupe Fil Rouge : Option de conversion de 37 439 actions de préférence détenues par un associé minoritaire au sein d'Altavia Field en actions ordinaires en fonction de l'atteinte d'objectifs de performance pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2022.

4. Notes sur le compte de résultat consolidé

4.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

	2019		2018	
	en milliers d'euros	en pourcentage	en milliers d'euros	en pourcentage
Ventes en France	470 365	61%	388 183	52%
Ventes pays U.E.	253 135	33%	283 793	39%
Ventes pays hors U.E.	52 967	7%	67 681	9%
TOTAL	776 467	100%	739 657	100%

4.2 Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	2019	2018
Production stockée	-11 652	7 399
Production immobilisée	1 934	312
Subventions d'exploitation	313	255
Reprises de provisions d'exploitation	2 055	3 526
Transferts de charges d'exploitation	607	-1 066
Autres produits d'exploitation	1 519	1 526
TOTAL	-5 224	11 952

4.3 Charges de personnel et effectif

En milliers d'euros	2019	2018
Rémunération du personnel	78 638	71 731
Charges sociales	25 451	23 027
TOTAL	104 090	94 758

Un accord de participation entre Altavia France et certaines de ses filiales a été conclu en 2004.

Effectif des sociétés intégrées globalement à la clôture

	2019	2018
France	984	947
Étranger (hors Chine)	835	715
Chine	144	171
TOTAL GROUPE	1 963	1 833

4.4 Amortissements et provisions d'exploitation

En milliers d'euros	2019	2018
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 115	974
Dotations aux amortissements des immobilisations détenues en propre	2 894	2 398
Dotations aux amortissements des immo. corporelles en crédit-bail	58	45
Dotations et reprises des provisions sur stocks	141	138
Dotations et reprises des provisions sur créances	102	642
Dotations et reprises des provisions pour risques et charges d'exploitation	-428	-1 692
TOTAL	3 883	2 505
dont total des dotations	5 929	6 031
dont total des reprises (note 4.2)	2 055	3 526

4.5 Charges et produits financiers

En milliers d'euros	2019	2018
Gains et pertes de changes	-172	-110
Dotations et reprises des provisions financières	39	-132
Intérêts et charges financières	-1 059	-869
Autres produits financiers	40	35
Produits sur cessions de VMP	2	6
TOTAL	-1 151	-1 070

4.6 Charges et produits exceptionnels

En milliers d'euros	2019	2018
Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	-31	-160
Dotations et reprises de provisions exceptionnelles	-106	-49
Correction amortissement N-1		
Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion	-136	-29
TOTAL	-273	-238

4.7 Impôts sur les résultats

En milliers d'euros	2019	2018
Impôts exigibles sur les bénéfices	3 920	5 356
Impôts différés	522	163
TOTAL	4 442	5 519

Nous avons appliqué la méthode du taux effectif d'impôts, basée sur une projection du taux d'impôt sur les résultats à fin décembre 2019 déterminés lors des derniers estimés pour chaque filiale.

Les crédits d'impôt directement rattachés à une charge d'exploitation ont été classés en exploitation. Il s'agit notamment des crédits d'impôt recherche, innovation ou relatifs aux dons.

4.8 Preuve d'impôts

En milliers d'euros	2019	2018
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 387	7 518
Annulation dépréciation des écarts d'acquisition	823	2 689
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	7	-21
Impôts sur les résultats	4 442	5 519
Base de l'impôt théorique	10 660	15 705
Taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante	33,33%	33,33%
Impôt théorique	3 553	5 234
Incidences des différences permanentes	182	-108
Crédits d'impôt et autres éléments d'IS	596	-207
Différences de taux d'imposition	-165	-301
Activation déficit fiscal	-816	185
Impôts différés non comptabilisés sur déficits	1 092	716
Impôt constaté	4 442	5 519

5. Note de synthèse des honoraires de commissariat aux comptes

En milliers d'euros	Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	Audit	Audit sous-total	Autres prestations			Grand Total
		Autres missions accessoires et autres missions d'audit		Juridique, fiscal, social	Autres	Autres sous-total	
Altavia SA							
Fin déc. 2019	143		143				143
Deloitte	116		116				116
Angeli	27		27				27
Filiales							
Fin déc. 2019	426	20	446	30	3	34	480
Deloitte	334	13	347	6	1	7	354
Crowe	13	6	20				20
Franck Droze	11		11				11
Mars Audit	5		5				5
Mazars	5		5				5
SJA	4		4				4
Van Oers	39	1	40	24	2	26	65
Autres	15		15		1	1	16
Total Honoraires 2019	569	20	589	30	3	34	622
Altavia SA							
Fin déc. 2018	127		127				127
Deloitte	100		100				100
Angeli	27		27				27
Filiales							
Fin déc. 2018	409	15	423	20			443
Deloitte	341	15	355				355
Eura Audit Revisa	6		6				6
Franck Droze	2		2				2
Mars Audit	5		5				5
Mazars	4		4				4
Van Oers	47		47	20			67
SJA	4		4				4
Total Honoraires 2018	536	15	550	20			570

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Altavia SA a poursuivi au cours de l'exercice 2019, le développement du Groupe Altavia et des synergies entre ses différentes filiales. Malgré ce travail, les résultats du Groupe sont en retrait par rapport à 2019 bien que le chiffre d'affaires et le revenu brut sont en croissance.

Le conseil d'administration s'est réuni six fois au cours de l'exercice, et a notamment débattu des projets d'acquisition et de création de nouvelles implantations. Par ailleurs, ainsi que convenu, nous avons poursuivi la croissance externe et avons ainsi procédé à six acquisitions dont Oyez en France, RS Media en Allemagne et en Pologne, RAC et ACME à Dubaï, Creative Capital en Chine et Ask Marketing au Canada. La finalisation de l'acquisition de l'agence Pixel&Pixel en Espagne a été effectuée en tout début d'année 2020.

1. RAPPORT DE GESTION

I - ACTIVITE 2019 DU GROUPE ALTAVIA

1. Résultats et situation financière

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 776,5 M€ en 2019, en hausse de 4,9% par rapport à 2018. Le revenu brut consolidé (indicateur principal du niveau d'activité du Groupe qui est constitué d'une part, du chiffre d'affaires diminué des achats externes directement rattachés aux opérations réalisées, et des produits d'escomptes financiers d'autre part) s'élève en 2019 à 166,5 M€ contre 159,8 M€ en 2018 en croissance de 4,2%. Il est en progression grâce à l'effet année pleine des acquisitions réalisées en 2018 et aux acquisitions réalisées en 2019. Ces hausses sont partiellement compensées par des baisses sur les zones Europe et Asie, la zone France étant globalement stable (hors effet de périmètre).

Le résultat d'exploitation s'élève à 12,1 M€ en 2019, en baisse par rapport à 2018 où il s'établissait à 17,0 M€. Cette baisse provient notamment d'une performance plus faible qu'attendu des acquisitions réalisées en 2018, d'un recul en Europe du marché du Publishing et d'une baisse de l'activité en Asie. Le périmètre Altavia Coach impacte aussi défavorablement le résultat d'exploitation.

Le résultat financier s'établit à -1,2 M€, en légère baisse par rapport à 2018 suite au financement des acquisitions réalisées en 2019.

Le résultat exceptionnel 2019 est non significatif.

En 2019, conformément aux règlements comptables, des tests de perte de valeur ont été conduits sur les écarts d'acquisition et ont conduit à une dotation aux provisions pour dépréciation des écarts d'acquisition pour deux filiales dont une acquise en 2018.

Le résultat net part du Groupe 2019 s'établit à 4,6 M€ en baisse par rapport à celui de 2018 en lien avec la diminution du résultat d'exploitation.

2. Situation financière

Les capitaux propres consolidés totaux s'élèvent au 31 décembre 2019 à 70,9 M€ contre 70,2 M€ au 31 décembre 2018. Les capitaux propres part du groupe s'établissent quant à eux à 67,5 M€ contre 66,3 M€ au 31 décembre 2018.

La dette financière brute a augmenté pour atteindre 62,3 M€ fin 2019 contre 53,3 M€ fin 2018, suite au financement des opérations de croissance externe par tirage sur la ligne de crédit mise en place en 2015. Le ratio d'endettement brut du groupe (emprunts et dettes financières bruts sur capitaux propres consolidés) s'élève à 87,9% au 31 décembre 2019.

La trésorerie disponible consolidée du groupe Altavia fin 2019 (hors actions auto-détenues) est légèrement supérieure à celle de fin 2018 (57,3 M€), et atteint 64,3 M€ grâce à une bonne gestion du besoin en fonds de roulement du groupe.

La trésorerie nette (placements et disponibilités, hors actions auto détenues, diminués des emprunts et dettes financières bruts) au 31 décembre 2019 s'est établie à 2,0 M€ contre 4,0 M€ au 31 décembre 2018. Elle est notamment impactée des acquisitions de l'année et de la trésorerie générée.

Evènements postérieurs à la clôture

Les comptes 2019 ont été établis avant la crise sanitaire et la pandémie liée au Covid-19. La priorité de la société est de garantir la santé et la sécurité de son capital humain, de ses partenaires, de ses clients. Dans ce contexte de forte incertitude, la société a mis en place un plan d'actions destiné à préserver l'ensemble de ses actifs. La société est confiante dans les mesures prises visant à renforcer le contrôle de ses investissements, à sécuriser sa trésorerie et à piloter de manière dynamique sa rentabilité. A la date d'arrêté des comptes, les incidences, notamment sur l'évaluation des titres de participation, de la survenance postérieure à la clôture de la crise liée au Covid-19 n'étant pas mesurables, elles n'ont pas pu être prises en compte.

Nous vous informons également que les actionnaires minoritaires d'HRG ont chacun cédé, en date du 4 mars 2020, comme cela était prévu au moment de l'acquisition, la totalité des actions qu'ils détenaient au capital de la société HRG Group Ltd, représentant 24% du capital.

Par ailleurs nous avons procédé, au travers de la société Altavia Ibérica, à l'acquisition en date du 28 février 2020 de 81,24% du capital représentant 2 442 actions de la société Pixel And Pixel Marketing And Design Solutions, S.L, société à responsabilité limitée de droit espagnol, dont le siège social est Calle María Guerrero 34, 2º, Rozas de Madrid, enregistrée sous le numéro d'identification fiscal B-83325472.

Conformément aux dispositions des articles L. 232-1 et L. 233-26 du Code de commerce, nous vous informons que la société Blue Lions Middle East FZLLC a été juridiquement liquidée en date du 27 février 2020.

II – PERSPECTIVES D'AVENIR

Sous réserve de l'évolution de l'épidémie de Coronavirus Covid-19., le Groupe entend poursuivre le renforcement de ses expertises Marketing Services et Digitales au service de sa clientèle « Retail ». En 2019, l'intégration des sociétés de ce secteur au sein du Groupe s'est traduite par la mise en place de synergies, notamment commerciales mais aussi par la création d'offres d'activation commerciale omnicanales. Cette dynamique va se poursuivre en 2020.

Enfin, Altavia va poursuivre les négociations du renouvellement de la ligne de crédit mise en place en 2015 afin de pouvoir poursuivre son développement sur des pays ciblés et sur certains métiers où elle souhaite se renforcer, lorsque l'épidémie sera éradiquée.

III - INFORMATIONS FINANCIÈRES ET JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ ALTAVIA – SOCIÉTÉ MÈRE

1. Activité de la société Altavia

Au-delà de l'animation du groupe, de la définition et de la conduite de sa politique et du contrôle de sa mise en œuvre, Altavia SA effectue différentes prestations de services au profit des sociétés du groupe.

Son chiffre d'affaires, constitué principalement de revenus de prestations de services et de refacturation de loyers immobiliers, s'est élevé à 14 593 585,33€ contre 14 562 211,11 € en 2018. Après prise en compte de 14 812 829,39 € de charges d'exploitation, le résultat d'exploitation 2019 représente une perte de 200 708,51 € contre un bénéfice de 182 846,89 € en 2018.

Le résultat financier s'est élevé en 2019 à 3 350 243,49 € contre 8 115 038,02 € en 2018.

Le résultat courant avant impôt ressort à 3 593 266,16 € en 2019 contre 8 512 936,28 € pour l'exercice 2018.

Le résultat exceptionnel s'élève en 2019 à 109 189,38 € contre -46 492,36 € en 2018.

En 2019, la charge d'impôt d'Altavia SA est négative et s'élève à 640 326,00 €. En 2018, elle s'élevait à -9 156,00 €

Le résultat net de l'exercice 2019 ressort ainsi à 4 342 781,54 € contre 8 475 599,92 € en 2018.

Toutes les sociétés françaises du Groupe Altavia, hormis les sociétés Altavia Optitrans, Capital Innovation, Altavia Pallas, Insitaction, Atelier Benneton, Altavia Nativ, Simone, Stimshop, Altavia RetailTech, Altavia Carmillon, My Genius, Untienots sont détenues au 31/12/2019 à plus de 95%, directement ou indirectement par Altavia SA et font partie en conséquence de son périmètre d'intégration fiscale.

Monsieur Raphaël Palti et Madame Corinne Evens ont été renouvelés en qualité d'administrateurs pour une durée de six années et Monsieur Luc Bertholat a été renouvelé en qualité de Censeur pour une durée de six ans. Monsieur Pierre-Michel Passy a démissionné de ses fonctions de Censeur et la société EPM Advisory Ltd, représentée par Monsieur Pierre-Michel Passy a été désignée comme nouveau Censeur pour une durée de six années.

Enfin Monsieur Raphaël Palti a été renouvelé en qualité de Président Directeur Général et Messieurs Lorenzo Bertagnolli et Laurent Gampel ont été renouvelés en qualité de Directeurs Généraux Délégués. Monsieur Olivier Nachba a été désigné Directeur Général Délégué en charge de l'Innovation par le Conseil d'administration en date du 3 octobre 2019.

Monsieur Sébastien Reydon a démissionné de son mandat de représentant permanent de la société Viateam au sein du Conseil d'administration d'Altavia. Monsieur Joël Jung a été désigné représentant permanent de la société Viateam au sein du Conseil d'administration d'Altavia pour une durée indéterminée.

Monsieur Michel Duval et Monsieur Alain Roubach ont été renouvelés en qualité de membres du Comité d'audit, des comptes et des investissements. Monsieur Michel Duval a été renouvelé en qualité de Président dudit Comité.

Monsieur Sébastien Reydon a été désigné membre du Comité d'audit, des comptes et des investissements.

Monsieur Daniel de Botton a été renouvelé en qualité de Président et membre du Comité des nominations et des rémunérations. Messieurs Alain Roubach, Michel Duval et Raphaël Palti ont été renouvelés en qualité de membres dudit Comité. Monsieur Pierre-Michel Passy a démissionné de ses fonctions de membre du Comité des nominations et des rémunérations et a été remplacé dans ces fonctions par la Société EPM Advisory Ltd représentée par Monsieur Pierre-Michel Passy.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires le renouvellement des mandats d'administrateurs de Madame Catherine Dunand et de la société Viateam, représentée par Monsieur Joël Jung pour une durée de 6 exercices, la nomination de Monsieur Jean-Michel Gabriel en qualité d'administrateur, ainsi que le renouvellement du mandat du cabinet Deloitte et Associés, domicilié 6, Place de la Pyramide – 92908 Paris la Défense, comme Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes 2025 et qui se tiendra en 2026.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale la désignation du Cabinet Crowe HAF, domicilié, 85, rue Edouard Vaillant à Levallois-Perret en qualité de Commissaire aux Comptes de la société pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes 2025 et qui se tiendra en 2026.

2. Résultats - Affectation

En euros	2019	2018	Variation %
Chiffre d'affaires HT	14 593 585	14 562 211	0,22
Autres produits	95	16	499,87
Produits d'exploitation	16 612 121	14 576 591	13,96
Charges d'exploitation	14 812 829	14 393 744	2,91
Dont salaires et charges sociales	5 554 748	5 317 287	4,47
Résultat d'exploitation	-200 709	182 847	ns
Opérations en commun	443 731	215 051	106,34
Résultat financier	3 350 243	8 115 038	-58,72
Résultat courant avant impôts	3 593 266	8 512 936	-57,79
Résultat exceptionnel	109 189	-46 492	ns
Bénéfice avant impôts	3 702 456	8 466 444	-56,27
Impôts	-640 326	-9 156	ns
Bénéfice après impôts	4 342 782	8 475 600	-48,76

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

Affectation du résultat 2019

Après discussion et échanges de vues, le conseil décide de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 4 342 781,54 €, de la manière suivante :

a. Montants à affecter

Report à Nouveau	44 686 801,79 €* *(en ce compris les dividendes de l'exercice 2018 attachés aux 69 176 actions propres pour un montant de 215.829,12 €)
Résultat de l'exercice 2019	4 342 781,54 €
Soit un total à affecter de	49 029 583,33 €

b. Affectations

Dividendes*	0 €
A un compte de réserve spéciale au titre de l'article 238bis AB du CGI	30 000,00 €
Au compte « Report à Nouveau »	4 312 781,54 €
Le compte « Report à Nouveau » s'élèvera après affectation à	48 999 583,33 €

*Le Conseil d'administration estime prudent de ne pas verser de dividendes cette année, compte-tenu du contexte sanitaire et ce afin de gérer au mieux les conséquences de cette épidémie du Covid 19 et d'être en mesure de mieux anticiper la sortie de crise.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes qui ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été pour une action, les suivants :

Tableau des dividendes

Exercices de décisions de distribution	Total des sommes distribuées (en euros)	Nombre d'actions concernées	Dividende par action (en euros)	Revenus distribués par actions	
				Eligibles à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Non éligibles à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
2017	4 000 267,44	1 282 137 actions	3,12	3,12	0
2018	4 000 267,44	1 282 137 actions	3,12	3,12	0
2019	4 000 267,44	1 282 137 actions	3,12	3,12	0

3. Capital social et actionariat

La répartition du capital et de l'actionariat a été très légèrement modifiée au cours de l'année 2019*.

Au 31 décembre 2019, le capital s'élevait à 3 846 411 €, divisé en 1 282 137 actions de 3 euros de nominal chacune et réparti ainsi qu'il suit :

- M. Raphaël Palti	38,42% du capital
- Société Firapa	11,69% du capital
- Société Viateam	9,63% du capital
- Andera Partners	9,57% du capital
- M. Lorenzo Bertagnolio	6,81% du capital
- BNP Paribas Développement	6,37 % du capital
- Autres actionnaires (1)	12,25% du capital
- Auto-détention	5,26% du capital

(1) il s'agit principalement des autres membres du conseil d'administration de la société et de certains salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales.

Il n'existait, au 31 décembre 2019, aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 5% du capital social ou des droits de vote.

*A titre informatif, un actionnaire minoritaire de la Société a cédé 1 800 actions à deux nouveaux actionnaires qui ont été agréés par le Conseil d'administration d'Altavia en date du 7 février 2019.

La société Altavia a cédé 1 768 actions auto-détenues à un nouvel actionnaire qui a été agréé par le Conseil d'administration d'Altavia en date du 4 juillet 2019.

Les statuts prévoient l'existence d'un droit de vote double attaché à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire. Chaque actionnaire a la faculté de renoncer temporairement à son droit de vote double sur tout ou partie de ses actions.

4. Options de souscription d'actions et autocontrôle

Un plan de Stock-Options, autorisé par l'Assemblée Générale mixte du 20 mai 2010 a été mis en place. L'Assemblée Générale du 20 mai 2010 a autorisé le Conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois, sur une période de trente-huit mois, soit au plus tard le 20 juillet 2013, des options d'achat donnant droit à acquérir chacune une action de la société Altavia, dans la limite de 10% du capital social. Les options peuvent être attribuées aux dirigeants (tels que définis par l'article L.225-185 alinéa 4 du Code de commerce) et salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la société Altavia ainsi qu'aux seuls salariés des sociétés ou groupement d'intérêt économique dont 10% au moins du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la société Altavia.

Les options peuvent en principe être exercées à l'expiration d'un délai de quatre ans suivant la date de leur attribution par le Conseil d'administration, sous réserve que les attributaires exercent toujours des fonctions au sein du Groupe à cette date, et au plus tard six mois après l'expiration de cette période de blocage de quatre ans.

Il est précisé que les mandataires sociaux de la société Altavia devront conserver au moins 50% des titres qu'ils détiennent, postérieurement à la levée des Stock-Options qui leurs sont attribués, et ceci jusqu'à la fin de leur mandat social.

Les Conseils d'administration en 2010 ont attribué 50 519 options d'achat d'actions. Les Conseils d'administration en 2011 ont attribué 29 313 options d'achat d'actions. Les Conseils d'administration de 2012 ont attribué 16 996 options d'achat d'actions. Les Conseils d'administration en date des 4 février, 20 juin et 17 juillet 2013 ont attribué au total 35 596 options d'achat d'actions. Le nombre d'options d'achat d'actions caduques s'élève à 112 663 au 31 décembre 2018.

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 novembre 2014 a décidé, sans modifier les conditions de performance, de proroger d'une durée de 2 ans le délai pendant lequel les options d'achat d'actions autorisées par l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2010, peuvent être exercées. Les options donneront droit, sous réserve que les conditions fixées à cet effet soient remplies, à acquérir des actions de la société Altavia pendant une période commençant toujours à courir à l'expiration d'un délai de 4 ans suivant la date de leur attribution par le Conseil d'administration, et au plus tard deux ans et six mois après l'expiration de cette période de blocage de 4 ans.

Au terme de ce plan, le 1^{er} janvier 2020 la totalité des 132 424 options d'achat d'actions, sont devenues caduques, le plan de Stock-options mis en place le 20 mai 2010 est en conséquence clôturé.

Un rapport spécial sur les Stocks Options a été établi conformément à la loi du n° 2001-420 du 15 mai 2001.

5. Actionnariat salarié

La société n'a mis en place aucun mécanisme d'actionnariat des salariés au capital depuis la clôture du Plan de Stock-options susvisé.

6. Récapitulatif des délégations de pouvoirs ou de compétence accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital :

Néant.

7. Actions auto-détenues par la Société

Nous vous informons que la société détient, au 31 décembre 2019, 67.408 de ses propres actions, soit 5,26% du capital.

Tableau récapitulatif :

	Nombre d'actions acquises par la société au cours de l'exercice 2019	Nombre d'actions cédées par la société au cours de l'exercice 2019	Nombre d'actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice 2019	Valeur d'achat des actions auto-détenues au 31/12/19
2019	0	1 768	67 408	5 263 294 €

8. Filiales et Participations

Prises et cessions de participations intervenues au cours de l'exercice 2019 (directes et indirectes)

Conformément aux délibérations de votre conseil d'administration et à notre stratégie de développement, nous avons poursuivi les opérations de croissance externe au sein du groupe. Le Groupe a ainsi procédé, au cours de l'exercice, aux prises de participation ou prises de contrôle dans les sociétés suivantes :

1. Acquisition au travers d'Altavia SA de 900 actions de la société Disko détenues par les anciens dirigeants et de 46 actions détenues par des actionnaires minoritaires de la société Disko, portant sa détention capitalistique à 97,36% du capital de la société Disko. Nous vous informons que la société Disko a intégré le périmètre d'intégration fiscale de la société Altavia S.A., avec effet au 1^{er} janvier 2020. La société Disko a décidé de mettre un terme au mandat de Président et de membre du Comité de direction de la société Disko ainsi qu'au mandat de Directeur général et de membre du Comité de direction, de la société Disko avec effet immédiat au 27 mars 2019. A cette même date, Monsieur Sydney Palti a été désigné Président de la société Disko, pour une durée indéterminée. Monsieur Sébastien Reydon a démissionné de son mandat de membre du Comité de direction de la société Disko en date du 23 mai 2019 et a été remplacé auxdites fonctions par Monsieur Joël Jung.
2. Acquisition via la Société Altavia France, en date du 2 août 2019, de 10.595 actions de 541,24 euros de valeur nominale chacune, représentant 90,77% du capital social et des droits de vote de la société Oyez, société par actions simplifiée, au capital de 116 730 €, dont le siège social est 1 rue de Metz 75010 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 492 508 825. Un rollover equity correspondant à 3% de la valeur des titres détenus par le dirigeant de la société a été consenti par Altavia SA. Le dirigeant a démissionné de ses fonctions de Président de la société Oyez en date du 3 octobre 2019 et a été nommé à cette même date, Directeur Général Délégué en charge de l'Innovation d'Altavia SA. La société Oyez détient 97% des actions de la société Oyez T, une société tunisienne ayant son siège social 6 rue de l'artisanat, Charguia II, 2035, Ariana Tunisie MF 1510752/G/A/M000. Il sera procédé au cours du premier semestre 2020 à la cession de 2% du capital détenu par deux actionnaires minoritaires de la société Oyez T au profit d'Oyez SAS
3. Nous vous informons qu'en date du 2 janvier 2019, la société Altavia Carmillon a changé de dénomination en Altavia Field ainsi que son siège social pour s'établir au 10 bis, rue de la Pâture – 78420 Carrières-sur-Seine.
4. La Société Altavia France a acquis en date du 14 janvier 2019, 183 actions de la société Altavia Auvergne-Rhône-Alpes détenues par un dirigeant de la société. A cette même date, ce dirigeant a également démissionné de son mandat de Directeur Général et de membre du Comité de direction.
5. Il a été procédé en date du 12 juin 2019 à la reconstitution du son capital social de la société Altavia Auvergne-Rhône-Alpes par division du nominal de chaque action de la société par 140 et augmentation corrélative du nombre d'actions, qui a été porté de 2 831 actions à 396 340 actions, le montant du capital social restant inchangé à 396 340 Euros.
6. La société SIDJI a procédé en date du 24 juin 2019 à la cession de 63 actions de la société Altavia Auvergne-Rhône-Alpes à la Société portant la détention capitalistique de cette dernière à hauteur de 95%.
7. Il a été mis un terme à l'intégration fiscale dont la société Altavia Auvergne Rhône-Alpes était la tête de groupe et qui englobait la société Jetpulp afin de réintégrer ces deux sociétés dans le périmètre d'intégration fiscale de la société Altavia S.A., avec effet au 1^{er} janvier 2020.
8. Il a été procédé, en date du 30 octobre 2019, à successivement une première réduction de capital motivée par des pertes de la société Ariane à hauteur de 925 860 € et une seconde réduction de capital non motivée par des pertes à hauteur de 5 617 725 €, puis à une distribution de dividendes exceptionnels à hauteur de 1 450 000 €, dans l'objectif de permettre à Altavia Field d'honorer le remboursement de la première échéance d'emprunt (700 K€) et le remboursement de l'avance en compte courant de 450 K€ octroyée par la Société au profit d'Altavia Field.
9. Les sociétés Altavia Pallas, Agence Cosmic, Au Numéro 6, Altavia Nativ et Oyez ont changé leur siège social au 2 place du Colonel Fabien – 75019 Paris avec effet au 3 février 2020.

10. Il a été acquis, via la société Altavia Deutschland, en date du 29 août 2019, dans le cadre d'une procédure de reprise de société allemande en liquidation :
- 100% des titres d'une société en liquidation, la société RS Media Marketing Services GmbH, ayant son siège social Grafenberger Allee 295, 40237 Düsseldorf, enregistrée au registre du commerce allemand sous le numéro 80775,
 - 100% des titres de la société RS Adware Polska sp. z o.o., ayant son siège social ul. Towarowa 35, 61-896 Poznań, enregistrée au registre du commerce de Poznan sous le numéro KRS 0000040039.
- La société RS Media Marketing Services GmbH a changé de dénomination sociale en date du 20 décembre 2019 pour se nommer Altavia RS Media.
11. Nous vous informons que la société Altavia Ibérica a procédé à l'acquisition en date du 28 février 2020 de 81,24% du capital représentant 2 442 actions de la société Pixel And Pixel Marketing And Design Solutions, S.L, société à responsabilité limitée de droit espagnol, dont le siège social est Calle María Guerrero 34, 2º, Rozas de Madrid, enregistrée sous le numéro d'identification fiscale B-83325472.
12. La société Altavia Ibérica a procédé, en date du 24 janvier 2019, à la constitution d'une succursale portant la dénomination Altavia Ibérica CFA, S.A. Sucursala En Mexico ayant son siège social calle Oxford Col Juarez Del. Cuauhtémoc numéro 30, de la ciudad de México C.P. 06600 CDMX.
13. Le 30 juillet 2019, Orange Comunicazione a cédé la totalité de ses titres soit 8,62 % à Altavia Italia, et 12,41% à Disko SAS et les dirigeants ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs de Disko Italia. A la suite de cette opération, le capital de Disko Italia est désormais détenu à 50% par Altavia Italia et 50% par Disko SAS.
14. La société Disko Italia a été recapitalisée en date du 6 décembre 2019, par un abandon de créances des associés (Altavia Italia et Disko SAS) pour un montant total de 338 000,88 € et un apport en numéraire via le compte courant à hauteur de 305 943,78 €.
15. Nous vous informons qu'une procédure de liquidation amiable de la société Rokivo Inc. a été initiée le 31 octobre 2019 et sera finalisée au cours du premier semestre de l'année 2020.
16. La Société Altavia Europe a acquis en date du 15 juillet 2019, 3,54% du capital de la société Altavia HTT Limited détenu par un actionnaire minoritaire.
17. Il a été procédé à l'acquisition, au travers de la société Altavia Europe, en date du 4 mars 2020, de la totalité des actions détenues par les actionnaires minoritaires au capital de la société HRG Group Ltd, représentant 24% du capital.
18. Nous vous informons de la cession, en date du 6 décembre 2019, de 5% des titres détenus par le dirigeant au capital des sociétés Altavia Polska sp.z.o.o. et SIA Altavia Baltics. Le dirigeant a également démissionné de son contrat de travail de Directeur d'Altavia Polska et de ses mandats sociaux de membre du Directoire des sociétés Altavia Polska sp.z.o.o., SIA Altavia Baltics et Kamikaze. La cession de 5% des titres de Kamikaze détenus par ce dirigeant sera réalisée au cours du premier semestre 2020.
19. Nous vous informons que la société Altavia Dekalton, détenue à 100% par la Société Altavia Europe, a procédé en date du 25 décembre 2019 à l'augmentation de son capital, pour un montant de 373 986 TRL pour le porter à hauteur de 673 986 TRL. Cette augmentation de capital a été réalisée par incorporation de la quasi-totalité de la créance en compte-courant détenue par la Société.
20. Il a été procédé à la recapitalisation de la société Altavia Hungária le 11 octobre 2019, en deux étapes. Dans un premier temps, le capital social de la société a été augmenté par conversion d'un compte courant créditeur d'Altavia Europe d'un montant de 30 MHUF et un apport en numéraire d'Altavia Europe d'un montant de 40 MHUF. A la suite de cette première opération, le capital social est désormais détenu à 97,14% par Altavia Europe et à 2,86% par un actionnaire minoritaire.
21. Dans un second temps, le capital social a été réduit d'un montant de 67 300 000 HUF afin de couvrir le montant des pertes. Cette réduction de capital a été effectuée au prorata de la détention capitalistique d'Altavia Europe et de l'actionnaire minoritaire et n'a donc pas modifié la répartition du capital post augmentation de capital.
22. Nous vous rappelons que le groupe a procédé en date du 11 janvier 2019, à l'acquisition, via la société Communication Altavia Canada Inc, de 750 actions de catégorie A et de 100 000 actions de catégorie B représentant 75% du capital de la société 8844607 Canada Inc., dénommée commercialement Ask Marketing, une société de droit canadien régie par les Lois de la Province du Québec, ayant son siège social 4710 rue Saint-Ambroise - # 317B - Montréal, Québec, H4C 2C7.

23. La Société Altavia International a procédé en date du 5 avril 2019 à l'acquisition de 12,27% du capital et des droits de vote de la société Communication Altavia Canada Inc, représentant 75 317 actions détenues par un actionnaire minoritaire. Ce dernier a démissionné de ses fonctions de Président de la société Communication Altavia Canada Inc mais il est resté administrateur de cette société. Le nouveau Président est Thane Calder.
24. Il a été décidé, en date du 18 février 2019, de procéder à la création d'une succursale de la société Altavia Middle East DMCC, immatriculée en Mainland à Dubai (Emirats Arabes Unis) auprès du Dubai Economic Department (DED).
25. Il a été décidé, en date du 26 août 2019, d'augmenter le capital social de la société Altavia Middle East DMCC, d'une somme de AED 3 100 000 pour le porter à AED 3 500 000, par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte-courant de la société Altavia International.
26. La société Altavia Middle East DMCC, a procédé à l'acquisition de 95% des parts sociales de la société Retail Access Consultant FZC, société de droit des Emirats Arabes Unis, enregistrée auprès de la zone Franche de RAKEZ sous le numéro RAKIA74FZ306125649 et de 90,20% des parts sociales de la société Active Creative Middle East FZ-LLC, société de droit des Emirats Arabes Unis, enregistrée auprès de la zone Franche de DCCA sous le numéro 92268.
27. La société Altavia Middle East DMMC a, en date du 18 novembre 2019 changé son siège social à Emaar Business Park, Building 02, Office 505, Dubai, UAE avec effet au 1^{er} janvier 2020.
28. Il a été procédé, en date du 10 décembre 2019, à l'augmentation du capital social de la société Altavia Middle East DMMC de AED 1 000 pour le porter à AED 3 501 000. Le prix de cette part sociale nouvelle est composé (i) d'une valeur nominale de AED 1 000 et (ii) d'une prime d'émission de AED 17 929 290 par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte-courant de l'Associée.
29. La société Altavia Middle East DMMC a procédé, en date du 12 décembre 2019, à la nomination de Monsieur Martin Mirmand et de Monsieur Joël Jung en qualité d'Administrateurs de la société et a autorisé la cession de 25% du capital de la société à un nouvel actionnaire.
30. La société Blue Lions SAS, filiale de la Société Altavia International a procédé en date du 8 avril 2019 à l'acquisition de 20 parts sociales de 5 000 CFA de valeur nominale de la société Blue Lions CIV, société à responsabilité limitée de droit ivoirien, au capital de 1 000 000 CFA, dont le siège social se situe en Côte d'Ivoire à Marcory, Zone 4 C, Bietry, rue des Majorettes, Lot n°402 D, Ilot 59 TF, numéro 2146 du livre foncier de la commune de Bingerville.
31. La société Blue Lions SAS, filiale de la Société Altavia International a procédé en date du 8 avril 2019 à l'acquisition de 10 parts sociales de 100 MAD de la société Blue Lions Maroc, société à responsabilité limitée de droit marocain, au capital de 10 000 MAD, dont le siège social se situe Angle rue Taoufik Al Hakim et Najib Mahfoud, 6ème étage, Gauthier, Casablanca.
32. Nous vous informons que la société Africadesk, détenue à 100% par la société Blue Lions SAS, a fait l'objet d'une Transmission Universelle de son Patrimoine au profit de cette dernière, avec effet au 31 décembre 2019.
33. La société TMAI, filiale de la société Altavia International a augmenté son capital social en date du 10 juillet 2019, de 316 000 000 Won par compensation de la créance en compte courant détenue par la Société puis, la société TMAI a été liquidée en date du 2 octobre 2019.
34. La société Altavia Asia, société de droit hong kongais, a acquis 100% du capital de la société CC Holding Asia Limited, société de droit hong kongais qui détient 100% de la société CC Creative implantée en Chine et détenant elle-même 51% d'une société aux Etats-Unis et une participation d'une société en Indonésie. Le dirigeant de ces sociétés a par opération d'apport de titres, acquis 10% du capital social de la société Altavia Asia Limited.
35. Nous vous informons que la société Les Ingénieurs Sociaux a pris acte en date du 16 janvier 2019, de la nomination de la Société Altavia Coach en qualité de Présidente de la société Les Ingénieurs Sociaux en remplacement de Monsieur Raphaël Palti.
36. La société Stimshop a augmenté son capital social en date du 17 mai 2019 pour le porter de 117 500 euros à 163 100 euros faisant diminuer la détention capitalistique d'Altavia Coach de 7,23% à 5,21%.
37. Monsieur Nicolas Vouland a apporté, en date du 24 mai 2019, la totalité des titres qu'il détenait au capital de la société Altavia Retailtech, à savoir 31,80% au profit de la société holding nouvellement constituée, Envi Capital, sise 50 rue du Jas des Vaches, 13100 Aix en Provence.

38. Monsieur Richard Maupas a également apporté, en date du 28 mai 2019, la totalité des titres qu'il détenait au capital de la société Altavia Retailtech, à savoir 31,80% au profit de la société holding nouvellement constituée, R. Capital Invest, sise 1795 Chemin des Mulets, 84440 Cavaillon.
39. Nous vous informons qu'en date du 25 juillet 2019, les sociétés Envi Capital et R. Capital Invest ont cédé respectivement 7% et 3% du capital de la société Altavia Retailtech à la Société.
40. Nous vous rappelons qu'en date du 2 août 2019, la Société Altavia Coach a procédé à une prise de participation minoritaire de 1 700 actions de la société UntieNots, société par actions simplifiée, au capital de 10 767 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 812 492 767 et dont le siège social est situé au 1 allée Santos Dumont 92150 Suresnes, correspondant à 13,64% du capital. L'objectif est que la Société Altavia Coach détienne à terme 15,18% du capital et des droits de vote de la société UntieNots sur une base diluée, soit après la conversion des obligations convertibles en actions détenues par HoReCa Innovation I GmbH & Co. KG et Red Cart Ventures et après exercice des bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise émis au profit des salariés de la société UntieNots.
41. La Société Altavia Coach a d'un part, procédé en date du 3 octobre 2019 à la souscription de 300 000 obligations convertibles en actions nouvelles émises par la société My Genius et d'autre part, a signé concomitamment à cette souscription un contrat d'apporteur d'affaires au profit de la société My Genius. Le montant total des affaires apportées par la Société lui permettra ensuite de souscrire ultérieurement au capital de la société My Genius, par un apport en numéraire, dans la limite d'un montant maximum de 15% du capital.
42. La société Les Ingénieurs Sociaux a intégré le périmètre d'intégration fiscale de la société Altavia S.A., avec effet au 1^{er} janvier 2020.
43. En date du 31 janvier 2020, la dirigeante de la société Mad&Women a été révoquée de son mandat de Directrice Générale et a cédé 20% des actions qu'elle détenait au capital de cette dernière.
44. La société Mad&Women a également procédé, en date du 31 janvier 2020, au remboursement des 143 obligations convertibles détenues par l'ancienne dirigeante.

Activité des filiales et participations

Le tableau des filiales et participations inclus dans l'annexe des comptes donne toute information sur l'identité et les résultats des filiales détenues directement ou indirectement par Altavia.

a. En France

Altavia France

Les filiales d'Altavia France sont : Altavia Paris (100%), Altavia Nantes (100%), Altavia Lille (100%), Altavia Optitrans (80,98%), Altavia Auvergne-Rhône-Alpes (95%), Altavia Pallas (85%), Agence Cosmic (95%*), Au Numéro 6 (95%), IMS Groupe (95%), Altavia Nativ (75%), Insitaction (70%), Altavia Field (92,18%), Altavia Newco 3 (100%) et Oyez (90,8%).

Sont des filiales indirectes d'Altavia France : Jetpulp (filiale à 97,3% d'Altavia Auvergne-Rhône-Alpes), Ariane, Ophtaservices, Fil Rouge, Fil Conseil et Oyez T en Tunisie (filiale à 97% d'Oyez SAS).

Altavia France détient également une participation dans Altavia Connect.

La contribution de la France au chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevée à 446,8 M€.

Altavia Paris

Altavia Paris réalise une année en forte croissance sur le plan du revenu avec des gains de parts de marché dans la GSA et un new business très structurant.

Altavia Nantes

En 2019, Altavia Nantes poursuit sa croissance tant en résultat qu'en EBIT. Altavia Nantes a bénéficié d'une croissance d'activité sur son patrimoine client.

Altavia Lille

Altavia Lille s'est remise dans une dynamique de conquête avec une nouvelle gouvernance et le gain d'un client qui va consolider le patrimoine clients.

Altavia Optitrans

Altavia Optitrans a bénéficié d'un effet volume lié au gain d'un nouvel acteur de la GSA en 2019.

Altavia Auvergne-Rhône-Alpes

Altavia Aura voit son résultat augmenté en 2019 avec une bonne rentabilité de son patrimoine clients. La perte de deux clients importants aura un impact plein en 2020. Néanmoins, le gain de nouveaux clients, une évolution de l'organisation et le rapprochement avec sa filiale Jetpulp devrait lui permettre de continuer sa croissance en 2020.

Jetpulp

Jetpulp connaît une année déficitaire en 2019. Une très grande attention a été portée à l'analyse de ses métiers, de son organisation et de son patrimoine client. Cette analyse a abouti à un plan d'action qui portera ses fruits en 2020.

Altavia Pallas

L'année 2019 a été marquée par un recul de l'activité, le repositionnement du retail design au sein du groupe permettra de redonner une meilleure visibilité de cette offre.

Altavia Cosmic

L'agence a connu une année 2019 marquée par une contraction de l'activité de ses clients historiques associée à un développement de ses nouveaux clients.

Au Numéro 6

L'agence a connu une baisse sensible de son activité sur l'année 2019 mais l'année 2020 devrait permettre de retrouver la croissance car l'agence se reconcentre sur un nouveau marché lié au développement de solutions informatiques à destination des entreprises du retail.

IMS

IMS réalise une année 2019 un peu terne en termes de new business. Elle gagne en revanche une compétition stratégique qui lui assurera une croissance du revenu brut en 2020.

Insitaction

Les synergies attendues lors de l'intégration d'Insitaction dans le groupe se poursuivent et se sont développées en 2019, année marquée par une forte croissance.

Altavia Nativ

Altavia Nativ poursuit le déploiement de son offre et de son portefeuille clients.

Fil Rouge

Pour Fil Rouge l'année est marquée par un bon dernier trimestre qui la place dans une situation de croissance. L'année 2020 sera marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation et le recentrage sur quatre offres historiques.

Altavia Connect (GIE)

Altavia détient également membre du GIE Altavia Connect.

Le GIE a poursuivi en 2019 son objectif de structuration et d'optimisation des services opérationnels et fonctionnels apportés aux filiales du groupe, avec en particulier et comme prévu le développement d'un nouvel outil collaboratif de workflow de commandes en ligne et de configuration de prix pour le compte des clients existants et prospects d'Altavia.

Le résultat positif généré par le GIE, compte tenu de la transparence fiscale, sera répercuté vers ses membres au prorata de leur détention, soit à hauteur de 34% vers la Société Altavia.

Altavia Coach

Altavia Coach, sous-holding du groupe dédiée à l'innovation, détient les participations suivantes : Actipaper, Shopper Mind, Capital Innovation, Simone, Stimshop, Altavia RetailTech, Wetail, Mad&Women, Atelier Benneton, My Genius (Teeps), Braineet, Untienots et Les Ingénieurs Sociaux.

Actipaper

La société qui produit la newsletter quotidienne Altavia Watch, enregistre un résultat 2019 en croissance par rapport à 2018.

Capital Innovation

La société qui crée des produits innovants à partir de l'observation des consommateurs n'a pas enregistré un chiffre d'affaires suffisant pour lui permettre d'afficher un résultat positif, elle a poursuivi le développement d'une solution médicale en R&D qui durera encore plusieurs exercices.

Wetail

La filiale héberge des coworkers et organise des événements autour des enjeux d'avenir du retail et des événements privés pour des sociétés. Elle propose aussi un programme d'accélération pour les start-ups retail. La société n'a toujours pas réalisé en 2019 un volume d'affaires suffisant pour lui permettre d'atteindre l'équilibre d'exploitation.

Simone

Simone, agence parisienne de conseil en stratégie et image de marque, a réalisé une année 2019 en net recul du fait notamment de la perte d'un client historique.

Shoppermind

Cette filiale spécialisée dans les études sur le consommateur a enregistré une année 2019 dans la lignée de 2018 mais des revenus non suffisants pour atteindre l'équilibre opérationnel.

Stimshop

La start up qui développe une série d'applications mobiles qui allient usage du micro du téléphone et ultrasons est toujours en recherche de débouchés suffisants dans le retail pour enregistrer des résultats significatifs.

Altavia RetailTech (Ex Ubiq Toolbox)

Altavia Coach a souscrit à l'augmentation de capital d'Ubiq Toolbox puis les associés ont décidé le changement de dénomination sociale d'Ubiq Toolbox qui est devenue Altavia RetailTech en juin 2018 (mission de proposer des parcours clients clé en main qui interconnectent les solutions des startups). Altavia Coach détient 64,8% du capital.

Mad&Women

Altavia Coach a racheté le fonds de commerce de cette agence de publicité dédiée aux femmes à la barre du tribunal de commerce en juin 2018. Du fait d'une année 2019 compliquée et le désengagement de plusieurs grands comptes, la société a enregistré une perte importante en 2019.

Atelier Benneton

Altavia Coach a investi en janvier 2018 pour 60% du capital de cette entreprise familiale spécialiste de la gravure héraldique.

Les Ingénieurs Sociaux

Altavia Coach a acquis fin 2018 100% des titres de la société qui a développé un progiciel d'animation de réseaux de quartier. En complément le projet de la Saint Glin Glin, la fête de tous les possibles dont l'ambition est de fédérer tout l'écosystème du commerce a été initié. Le lancement officiel de cette opération a été reporté.

b. En Europe

Au 31 décembre 2019, les filiales d'Altavia Europe sont : Altavia CEI, Altavia Belgium, Altavia Česká, Altavia Deutschland, Altavia Hellas, Altavia HTT, Altavia Ibérica CFA, Altavia Iletisim, Altavia Dekatlon, Altavia Italia, Altavia Polska, Altavia Swiss, Altavia România Communication, Altavia Hungária, HRG, SIA Altavia Baltics, Altavia Hrvatska, Altavia Sumis Marketing Services B.V.

Il est précisé que MBO Communication est filiale d'Altavia Ibérica CFA.

Les sociétés Altavia Rus, Altavia Ukraina et Altavia Turan sont filiales d'Altavia CEI.

La société HRG UK est filiale d'HRG Group.

La société Actstar est filiale de la société Altavia Belgium.

La société Kamikaze Sp. Z.o.o. est filiale de la société Altavia Polska à hauteur de 55%.

Les sociétés Altavia Sumis B.V. et Sumis Logistics sont des filiales de la société Altavia Sumis Marketing Services B.V. à hauteur de 100%.

Les sociétés RS Media Marketing Services GmbH et RS Adware Polska sp. z o.o. sont détenues à 100% par la société Altavia Deutschland.

Altavia Europe détient également une participation de 33% dans Altavia Connect.

La contribution d'Altavia Europe et de ses filiales au chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevée à 259,6 M€

Altavia Turan, Limited Liability Partnership, a été créée le 22 février 2018 au Kazakhstan, dont le capital social s'élève à 29 186 130 tenge, détenue à 100% par Altavia CEI. La société se développe grâce aux gains de clients internationaux.

Altavia Rus a connu en 2019 une activité en croissance malgré un marché difficile.

Altavia Ukraina a eu un regain d'activité grâce à une situation économique en amélioration en Ukraine.

Altavia Belgium a connu une année 2019 stable avec un focus de productivité sur son activité packaging.

Actstar a connu une année 2019 difficile en fin d'année en raison de la perte d'un client.

Altavia Česká a connu une année 2019 stable malgré le retard de développement commercial de l'offre PLV complexe.

Altavia Deutschland : l'année 2019 a été dure du fait d'un environnement de tension sur les prix et d'une forte baisse des volumes, cependant un client important a été gagné ce qui permet d'envisager une croissance future. Cette société a par ailleurs acquis la société RS Media et l'intégration se déroule de manière satisfaisante.

Altavia Hellas après avoir vu son activité fortement impactée par la liquidation d'un client historique, la filiale poursuit son re-développement sur ses clients existants et de nouveaux clients. 2019 a été de nouveau une année de croissance soutenue.

Altavia HTT a connu une année difficile du fait de la forte baisse des volumes print et de la perte d'un client historique.

HRG a connu une année satisfaisante.

Altavia Ibérica CFA réalise une bonne année et connaît une activité en ligne avec les attentes dans un contexte concurrentiel accru.

Altavia Iletisim : cette société n'a plus d'activité.

Altavia Dekation : 2019 a été une année en repli du fait d'un climat économique très difficile en Turquie.

Altavia Italia a connu une année difficile du fait de la forte baisse des volumes print et de la perte d'un client historique.

Altavia Polska réalise une année stable et a développé son offre de PLV complexe.

Kamikaze a connu une année d'amélioration de la rentabilité avec une forte croissance.

Sumis : une année difficile du fait de la poursuite de la chute du marché du print dans un cadre réglementaire contraint, et ce malgré le gain de clients importants.

Altavia România Communication a poursuivi la fertilisation de ses clients.

Altavia Hungária a connu une année stable.

Altavia Baltics a connu une année stable.

Altavia Swiss est sans activité.

c. Asie – Amérique – Afrique

I. Asie

Le groupe Altavia est implanté en Corée du Sud au travers de sa filiale **Altavia Korea** qui a connu une année de stabilisation de son activité. **TMAI**, la seconde société en Corée sans activité en 2019 a été liquidée fin 2019.

Altavia Japan, a accéléré son développement en 2019 en s'appuyant sur sa nouvelle offre commerciale en colour management proposées à de nouveaux clients. Ce nouveau procédé, développé par notre filiale japonaise, permet d'optimiser la conformité des couleurs et ainsi d'obtenir des couleurs au plus proche de la réalité ce qui est particulièrement utile pour des clients spécialisés dans les soins de beauté.

Altavia Trading et **Altavia Advertising** ont connu un ralentissement de leur activité.

Creative Capital, spécialisée en branding, a développé son offre en 2019 dans une logique de forte intégration avec Altavia déjà présente en Chine.

II. Amérique

Communication Altavia Canada, filiale à 100% d'Altavia International, poursuit le développement international du groupe au Canada au travers de la recherche de nouvelles technologies pour compléter l'offre d'Altavia au Canada.

La société **Communication Altavia Prodigy Canada** a principalement concentré ses efforts au gain futur d'un client international structurant.

La société **CloudRaker** acquise en 2017 a connu une année 2019 stable, après deux années de forte croissance de son activité.

III. Afrique

La société **Altavia Morocco** a arrêté le développement de son activité au cours de l'année 2019. Elle poursuit la construction de son patrimoine client au travers d'une offre élargie. Société anonyme de droit marocain, cette société est domiciliée à Casablanca.

Altavia International détient 100% de cette société.

La société **Altavia Middle East**, domiciliée à Dubaï a été créée en mai 2017. Elle est détenue à 75% par Altavia International. La société a connu en 2019 une activité en fort développement avec un nouveau client international structurant confirmant l'offre de services proposée en Print Management.

En date du 18 février 2019, il a été procédé à la création d'une succursale de la société Altavia Middle East DMCC, immatriculée en mainland à Dubaï (Emirats Arabes Unis) auprès du Dubai Economic Department (DED).

L'activité de **Active Creative Middle East**, spécialisée dans la communication sur lieu d'achat pour les clients de type premium beauté, a été soutenue et conforme aux attentes sur le dernier trimestre de l'année 2019.

L'activité de **Retail Access Consultants**, spécialisée principalement dans le consulting en Travel Retail Design, a confirmé la croissance attendue sur le dernier trimestre de l'année 2019.

Le 20 novembre 2018, la société Altavia International a acquis une participation majoritaire dans la société **Blue Lions SAS**.

Le Groupe Blue Lions est composée d'une société consolidante en France (Blue Lions SAS) détenue à 69% par Altavia International et de filiales établies en France (Blue Lions France, Africadesk), en Côte d'Ivoire (Blue Lions CIV), au Maroc (Blue Lions Maroc), à Dubaï (Blue Lions Middle East), et en Afrique du Sud (Blue Lions Africa).

Le Groupe Blue Lions a été créé en 2013 et a rejoint le Groupe Altavia fin 2018 avec un portefeuille riche de marques internationales présentes sur le marché africain. L'année 2019 a confirmé le potentiel de croissance d'activité en digital et l'intégration rapide des offres commerciales.

9. Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes

Nous vous précisons que les comptes de notre société ont été établis selon les formes et les méthodes prescrites par le règlement n°2014-03 du 05/06/2014 de l'ANC. Il convient de noter que conformément à la réglementation les méthodes comptables ont été modifiées concernant le traitement des écarts d'acquisition, les gains et pertes de change et les crédits d'impôt ainsi que mentionné dans l'annexe.

10. Activité en matière de recherche et de développement

Le Groupe Altavia développe une activité de recherche et d'innovation permanente grâce à ses équipes et ses partenariats. Ces équipes sont constituées de spécialistes dans leurs domaines de compétences respectifs dans le but de favoriser l'innovation et l'excellence.

11. Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comprenaient des charges non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des impôts pour un montant de de 44 327 €, mais qu'elles sont sans conséquence, compte tenu du report fiscal déficitaire.

12. Délais de paiement

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 alinéa 1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4).

	Article D. 441 L-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 L-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	71					49	6					273
Montant total des factures concernées TTC	276 749	182 990	-407		-20 245	162 337	129 657	1 426 424	368 889	374 277	1 772 026	3 941 616
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice	3,74	2,47	-0,01		-0,27	2,19						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice							0,79	8,68	2,24	2,28	10,78	23,99
(B) Facture exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												28
Montant total des factures exclues												389 407
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code du commerce)												
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : les Factures reçues sont payables en général à 30 Jours					Délais contractuels : les Factures émises sont payées en général à 30 Jours						

13. Tableau des résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices ou de chacun des exercices clos depuis la constitution de la société

Au présent rapport est joint le tableau prévu par la loi sur les sociétés.

14. Administration et contrôle de la société

Après avoir examiné la situation des mandats des administrateurs et des Commissaires aux comptes, le Conseil constate que :

Il est proposé de renouveler les mandats d'administrateurs de Madame Catherine Dunand et de la société Viateam représentée par Monsieur Joël Jung, pour une durée de six années.

Il convient de statuer sur le renouvellement du mandat du cabinet Deloitte et Associés, domicilié 6, Place de la Pyramide – 92908 Paris la Défense, comme Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices.

Enfin il convient de statuer sur la désignation d'un nouveau Commissaire aux comptes, le Cabinet Crowe HAF, domicilié, 85, rue Edouard Vaillant à Levallois-Perret en qualité de Commissaire aux Comptes de la société pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes 2025 et qui se tiendra en 2026.

En outre, il est précisé que le Comité d'orientation stratégique, le Comité d'audit, des comptes et des investissements ainsi que le Comité des nominations et rémunérations, dans le cadre de leurs missions de préparation des travaux et de support à la prise de décisions du Conseil d'administration de notre Société, se sont réunis de manière régulière durant l'année 2019, et ont rempli intégralement leur rôle d'instruction et de conseil.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

15. Conventions visées aux articles L. 225-38 du Code de Commerce

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, d'approuver les conventions visées auxdits articles et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

16. Conventions visées aux articles L.225-37 du Code de Commerce

Il est par ailleurs précisé, comme le requiert l'article L. 225-37 du Code de commerce, qu'il n'a été conclu au cours de l'exercice 2019 aucune Convention entre d'une part le Directeur Général, un Directeur Général Délégué, un administrateur ou un actionnaire disposant de plus de 10% des droits de vote de la société et d'autre part une autre société dont la société posséderait directement ou indirectement plus de la moitié du capital social.

17. Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs

Vous trouverez ci-après, conformément aux dispositions de l'article L225-37-4, alinéa 3 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 dudit Code.

Délégation de compétence : néant.

Délégation de pouvoirs : néant.

18. Organe choisi pour exercer la Direction Générale

En application de l'article L. 225-37-4 alinéa 4 du Code de commerce, nous vous précisons que votre Conseil d'Administration a fait le choix du cumul des fonctions du Président du Conseil d'administration et du Directeur général.

19. Liste des mandats sociaux exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

Mandats exercés par Raphaël Palti

Dans le groupe Altavia :

- Président Directeur Général et Administrateur : Altavia SA, Actipaper SA,
- Administrateur et Président du Conseil : Altavia Belgium SA, Altavia Beijing Advertising Co. Ltd, Altavia Shanghai Trading Co. Ltd, Altavia Japan KK, Altavia Asia Ltd, Communication Altavia Canada Inc., Altavia Inc., Altavia France SA,
- Administrateur et Vice-Président : MBO Communication LSA, Altavia Ibérica CFA,
- Administrateur : Altavia Hellas AE, Altavia Italia Srl, Altavia HTT Ltd, HRG UK Ltd, Altavia România Communication SRL, HRG Group Ltd, Altavia Hong Kong Ltd, Communication Canada Prodigy Inc., Rokivo Inc. (jusqu'au 31/10/2019), Altavia Morocco, Altavia Baltics, Altavia Dekatlon (jusqu'au 31/05/2019), Altavia Middle East DMCC, CloudRaker Inc., Altavia Sumis Marketing Services B.V., Altavia Hrvatska d.o.o., Disko Italia Srl,
- Administrateur exécutif : Altavia Korea LLC,
- Président : Atelier Benetton SAS, Altavia Newco 4,
- Membre du Directoire : Altavia Polska Sp z.o.o., Kamikaze Sp. Z.o.o., Altavia Adware,
- Membre du Conseil de Surveillance : Altavia Hungária KFT, Altavia Ukraina SARL,
- Membre du Comité de direction : Agence Cosmic SAS, Altavia International SAS, IMS Groupe SAS, Disko SAS, Insitaction, Jetpulp, Altavia Paris, Altavia Optitrans, Altavia Lille, Altavia Nantes, Au Numéro 6, Altavia Fiber Value, Altavia Auvergne-Rhône-Alpes, Altavia Field, Mad&Women, Blue Lions, Oyez, Les Ingénieurs Sociaux,
- Membre du Comité de gérance : Wetail SARL,
- Co-Gérant : Altavia Česká SRO, Altavia Deutschland GmbH, Altavia RS Media GmbH,

- Représentant légal d'Altavia SA : Gérante de la société Altavia Coach SC, Présidente d'Altavia International SAS, Membre du Conseil d'Administration d'Altavia Connect, membre du Comité de direction d'Altavia Nativ,
- Représentant permanent d'Altavia SA au Conseil d'Administration d'Altavia Europe SAS,
- Membre du Comité des Rémunérations d'Altavia SA,
- Membre du Comité stratégique d'Untienots.

Hors du groupe Altavia :

- Président Directeur Général et Administrateur de la société Foncière Blanqui SA,
- Président de la société Firapa SAS,
- Co-Gérant de la société SCI Rembrandt Courcelles, SCI Bellesherbes,
- Président de Firapa SAS, elle-même Présidente de la société Viateam SAS,
- Administrateur de la société Fondiaria 78/3 Srl,
- Administrateur de la Fondation du Collège de France,
- Membre du Conseil de Surveillance : Etam Développement SCA,
- Gérant de SNC Terre de la Côte.

Mandats exercés par Lorenzo Bertagnolio

Dans le groupe Altavia, en France :

- Directeur Général Délégué, Administrateur : Altavia SA,
- Président et Administrateur : Altavia Europe SAS,
- Directeur Général et membre du Comité de direction : Altavia International,
- Gérant : Altavia CEI SARL,
- Président et membre du comité de direction : Altavia Fiber Value,
- Membre du comité de direction : Blue Lions,
- Représentant d'Altavia Europe au Conseil d'Administration d'Altavia Connect, membre du Comité de gérance d'Altavia CEI,
- Représentant d'Altavia International, Présidente de Blue Lions SAS.

Dans le groupe Altavia, à l'étranger :

- Président du Conseil Administration et Administrateur délégué : Altavia Hellas AE,
- Président Directeur Général et Administrateur : Altavia Morocco,
- Administrateur et Président du Conseil d'administration : Mbo Communication LSA, Altavia Ibérica CFA, Altavia România Communication SRL,
- Membre et Président du Directoire : Altavia Polska Sp. z.o.o.,
- Co-gérant : Altavia Česká SRO, Altavia Deutschland GmbH,
- Administrateur : Altavia Belgium SA, Altavia HTT Ltd (Executive Director), Dekatlon AS, Altavia Italia Srl, HRG Group Ltd, HRG UK Ltd, Altavia Baltics, Altavia Sumis Marketing Services B.V, Altavia Hrvatska d.o.o, Communication Altavia Canada, Communication Altavia Prodivy, CloudRaker Inc., Altavia Inc., Altavia Asia Ltd, Altavia Japan KK, Altavia Hong-Kong Ltd, Altava Middle East DMCC, Altavia Beijing Advertising Co. Ltd, Altavia Shanghai Trading Co. Ltd, Altavia Korea, Ask Marketing,
- Vice-Président : Altavia Iletisim,
- Membre du Conseil de Surveillance : Altavia Hungária KFT, Altavia Ukraina,
- Membre du Directoire : Kamikaze Sp. Z.o.o., Altavia Adware.

Hors du groupe Altavia :

- Administrateur : Fondiaria 78/3 srl

Mandats exercés par Daniel de Botton

Dans le groupe Altavia :

- Administrateur : Altavia SA, Altavia France, Altavia Europe

Hors du groupe Altavia :

- Directeur Général Délégué et Administrateur : Foncière Blanqui SA,
- Président et Administrateur : Fondiaria 78/3 Srl,
- Gérant des SCI suivantes : EPP Ile de France, Paradis Ile de France, Rafiloc, Suresnes Nieuport, Rugelec, Le Nil, Ivry Michelet, Scar temple, Audoen et Paul, Manzabott, SCI Nrna,
- Co-gérant des SCI suivantes : Rembrandt-Courcelles, Paradalp, Ferber Ile de France, FDL 1, Saint-Antoine 18/30,
- Gérant des SARL suivantes : Tigre, EPP Montreuil Beaune, EPP Montreuil Holdings, Le Raphael, EPP Vanves, EPP Ile de France Holdings, SB Investissements, FRS Conseils, EPP Rue Martel, Le Martel, FPP Real Estate, EPP Ivry Hoche, EPP Suresnes Curie, Classic European Real Estate, EPP Noisy LE Grand 2012 Holding, EPP Bezons, EPP Funding, SARL Loire Boulogne 66,
- Co-gérant des SARL suivantes : Le Noisy le Grand, Le Saint-Ouen, EPP Saint-Ouen, Sezarr, Petinan, A&G Valcke et Cie, V de Villiers, K de Kleber, S.B. Investissements,
- Co-gérant de la SC 3B,
- Gérant des SNC suivantes : EPP Bezons, EPP Massy Ile de France,
- Président de la SAS Tifuh.

Mandats exercés par Catherine Dunand

Dans le groupe Altavia :

- Administrateur : Altavia SA et Altavia France

Hors du groupe Altavia :

- Présidente : Promontoires SAS, Cemag Invest SAS, SAUL Foundation for Progress (USA),
- Gérante : Novinvest Partners SARL,
- Administrateur : Advicenne (Société Cotée Eurolist Compartiment C), Aryballe Technologies SA, Feeligreen SA, Faber Novel SAS, Wandercraft SAS, Cosmo Tech, fondation FAAU, Diabeloop SA, Avicenna SAS.

Mandats exercés par Michel Duval

Dans le groupe Altavia :

- Administrateur : Altavia SA, Altavia France

Hors du groupe Altavia :

- Gérant : SCI La Mare,
- Co-gérant : MD Conseil.

Mandats exercés par Andera représenté par Pierre-Yves Poirier

Dans le groupe Altavia:

- Représentant Permanent Andera Partners SCA, membre du conseil d'administration : Altavia SA

Hors du groupe Altavia :

- Gérant : Andera Partners SCA,
- Président : Montalivet Investment Managers,
- Représentant Permanent Andera Partners au Conseil d'Administration : Platinum Group SAM, PGSAM Holding sas,
- Représentant permanent Andera Partners, Président du Comité stratégique Financière Louis,
- Représentant permanent Andera Partners au Comité stratégique de Globasia – La Générale pour l'Enfant,
- Membre du Comité de surveillance : Hawker Invest, Financiere TMG,
- Président du Comité de surveillance : Arche TMG,
- Administrateur en nom propre : China Investment Partners Limited (Hong Kong).

Mandats exercés par Corinne Evens

Dans le groupe Altavia :

- Altavia SA : Administrateur

Hors du groupe Altavia :

- Vice-Présidente : BMIP-Bethlehem Multidisciplinary Industrial Park,
- Administrateur : Bold Rock Management Ltd. (UK),
- Gérante : SCI DU 34-38 Rue Camille Pelletan (France), Microworld (Luxembourg),
- Présidente : Link Point SA (Luxembourg), G. Evens Diamonds & Co. N. V. (Belgium), Siiffa SAS (France), Association Européenne du Musée de l'Histoire des Juifs de Pologne,
- Présidente honorifique : Evens Foundation,
- Membre Exécutif des Trustees : The Africa Center,
- Membre Exécutif : Positive Planet (microfinance),
- Membre de la gouvernance : Université de Tel Aviv,
- Trésorière : Learning for Well Being Foundation (Hollande).

Mandats exercés par Laurent Gampel

Dans le groupe Altavia :

- Directeur Général Délégué : Altavia SA,
- Administrateur : Altavia Europe, Altavia HTT Ltd (non-Executive Director).

Hors du groupe Altavia :

- Aucun

Mandats exercés par Pierre Milchior

Dans le groupe Altavia :

- Administrateur : Altavia SA

Hors du groupe Altavia :

- Gérant d'Etam Développement SCA,
- Président du Conseil d'Administration et Administrateur de Gerset SAS,
- Président de Imminvest, Egest, Tarmilind et Setger,
- Gérant de H.A.H. SCA,
- Président d'Etam SAS et de Covi 2 SAS,
- Représentant d'Etam Développement SCA, elle-même présidente de Norpierre SAS,
- Administrateur de Modasia Holding (jusqu'au 13 novembre 2019), Shanghai Intermay Clothing, Ifem SA, Nora Limited, Finora SA, Vivar Global Ltd., Vivar Resources Limited,
- Administrateur de Shanghai Aige Clothing, Shanghai Intermoda Clothing Co Ltd (jusqu'au 31 mai 2018),
- Administrateur d'Investint Fashion Lingerie Shanghai,
- Représentant d'Etam SAS au Conseil d'Administration de Modasia Holding (jusqu'au 13 novembre 2019),
- Directeur Général Délégué d'Elan Industries SAS et de Nortex SAS,
- Représentant d'Investint au Conseil d'Administration de Société Luxembourgeoise Etam, 123 Luxembourg,
- Représentant permanent d'Etam SAS au Conseil d'Administration de la Société Belge Etam et d'Investint,
- Représentant permanent de la Société Belge Etam au Conseil d'Administration de Société Foncière Etel,
- Gérant de Seva, Selau et Tami,
- Président du Conseil d'Administration de Mordka SA.

Mandats exercés par Joël Jung

Dans le groupe Altavia :

- Représentant de Viateam SAS au Conseil d'Administration et Directeur Administratif et Financier d'Altavia SA,
- Représentant d'Altavia SA au Conseil d'Administration d'Altavia France SA,
- Administrateur de la société Actipaper SA,
- Membre du Comité de direction des sociétés IMS Groupe, Disko, Altavia Fiber Value, Jetpulp, Blue Lions, Oyez,
- Administrateur des sociétés Altavia Hellas AE, Altavia HTT Ltd, MBO communication, Altavia Ibérica CFA, Altavia Asia limited (Hong-kong), Altavia Hong Kong Limited, Altavia Beijing Advertising co. Ltd, HRG Group Ltd, HRG Uk Ltd, Altavia Baltics, Communication Altavia Canada Inc., Communication Altavia Prodivy, CloudRaker inc., Ask Marketing, Kamikaze sp.z.o.o., Altavia Shanghai Trading co. Ltd, Altavia Korea Llc, Altavia Japan kk,
- Membre du Directoire de la société Altavia Polska Sp. z.o.o.,
- Co-gérant des sociétés Altavia Česká sro, Altavia RS Media gmbh,
- Membre du Conseil de surveillance de la société Altavia Ukraina SARL,
- Contrôleur de gestion d'Altavia Connect,
- Membre du Comité de gérance de Wetail,
- Membre du Comité de sélection et de suivi des participations d'Altavia Coach.

Hors du groupe Altavia :

- Aucun

Mandats exercés par Alain Roubach

Dans le groupe Altavia :

- Administrateur : Altavia SA et Altavia Europe SAS.

Hors du groupe Altavia :

- Gérant : Opera Immobilier SARL, SCI des Petibous,
- Co-gérant : Alclan SC Anegada Company SARL,
- Administrateur : Ogury LTD, Arts et Biens SA, ASP, ORT France,
- Membre Comité de surveillance : Praditus SAS, Siiffa SAS, Little Extra SAS, DS Cafe SAS, Mozoo SAS,
- Membre du Comité stratégique : Askmona SAS.

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

I – CONTEXTE

A. Cadre réglementaire

L'Ordonnance du 19 juillet 2017 transposant la directive 2014/95/UE du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes, a créé la déclaration de performance extra-financière.

La Loi du 30 octobre 2018 a modifié l'article L.225-102-1 du code de commerce qui prévoit que la DPEF doit comprendre les informations concernant la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité. Altavia intègre désormais le nouveau périmètre des sociétés concernées.

L'article R. 225-105 du Code de commerce précise que la déclaration présente le modèle d'affaires de la société ainsi que, pour chacune des catégories d'informations :

- une description des principaux risques extra-financiers (par une analyse de matérialité par exemple)
- une description des politiques appliquées (lorsque la société n'applique pas de politique en ce qui concerne un ou plusieurs de ces risques, la déclaration doit comprendre une explication claire et motivée des raisons le justifiant) ;
- le cas échéant, les procédures de diligences raisonnables mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques
- les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

Les indicateurs de l'article R. 225-105, proche de la liste du dispositif précédent, ne sont exigés que s'ils sont pertinents au regard des principaux risques identifiés.

B. Contrôle des informations extra-financières

Les informations figurant dans le reporting extra-financier font l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant, selon des modalités précises.

L'Organisme tiers indépendant mentionné au V de l'article L.225-102-1 est désigné, par le Président Directeur Général, pour une durée qui ne peut excéder six exercices, parmi les organismes accrédités à cet effet par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par tout autre organisme d'accréditation signataire de l'accord de reconnaissance multilatéral établi par la coordination européenne des organismes d'accréditation.

Cette vérification par l'OTI donne lieu à un avis qui est transmis aux actionnaires en même temps que le rapport de gestion. En application des dispositions du code de commerce énoncé précédemment le rapport de l'OTI doit comprendre :

- a) Un avis motivé sur la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues au I et au II de l'article R.225-105, ainsi que sur la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 ;
- b) Des diligences qu'il a mise en œuvre pour conduire sa mission de vérification.

II – PRÉSENTATION DU MODÈLE D'AFFAIRES

Fondé en 1983 par son Président Directeur Général, Altavia est le premier groupe international indépendant de communication commerciale dédiée au retail. C'est une fédération d'une cinquantaine d'entreprises opérationnelles indépendantes. Présent dans 28 pays, Altavia, fort de 2000 collaborateurs et d'un mode de gouvernance encourageant l'initiative locale, poursuit sa croissance au service des retailers et des grandes marques.

Altavia propose à ses clients des solutions de communication commerciale qui visent à créer de la valeur et à enchanter le commerce.

Activation commerciale

- Insights shopper
- Conseil stratégique
- Communication commerciale
- Innovation produit
- Retail design

Production multicanale de contenus

- Solutions prépresse et pré média
- Production digitale
- Gestion des actifs numériques

Gestion de l'impression

- Eco-conception
- Achat papier
- Impression et optimisation de l'impression
- Logistique

A. Organisation et structure d'Altavia

Altavia est une société anonyme au capital de 3 846 411 € et à Conseil d'administration. L'animation et la coordination des filiales d'Altavia se font notamment au travers des comités exécutifs.

Altavia est doté d'un Conseil d'administration, d'un Comité d'audit et des investissements, d'un Comité des rémunérations, qui se réunissent plusieurs fois par an. Le Conseil d'administration est composé de dix membres désignés par l'Assemblée générale pour une durée de 6 années. Le Conseil d'administration se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologiques du groupe, et veille à leur mise en œuvre par le management de la société et de ses filiales. Les décisions sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi.

Tous les quatre ans, les orientations à moyen terme des activités d'Altavia sont définies par un plan stratégique appelé MOVE (Make Our Vision Effective). Le plan est structuré autour de 6 fondamentaux : Capital humain, Patrimoine clients, Finances, Offres et savoir-faire, Identité et Image, RSE, et décliné dans chaque filiale par des actions, projets pilotes et innovations.

Le MOVE est adopté par le Conseil d'administration. Au préalable, les Business Units travaillent sur leur feuille de route et leurs objectifs (chiffrés et qualitatifs). En 2019, elles ont initié un nouveau MOVE qui sera finalisé en 2020.

Il comprend notamment une projection d'évolution des principaux indicateurs RSE, opérationnels et financiers d'Altavia. Le Président Directeur Général présente un projet de budget annuel dans le cadre de ces orientations, au Conseil d'administration qui l'approuve.

Bien que non coté en bourse, Altavia publie son rapport annuel depuis l'an 2000. Cet exercice exigeant est en droite ligne avec les convictions et les valeurs de transparence du groupe.

B. Le marché de la société et ses spécificités

Altavia est le premier groupe international indépendant de communication commerciale dédié au retail. Depuis 37 ans, ses collaborateurs partagent la même passion du commerce et sont mobilisés chaque jour au service de l'Activation Commerciale de plus de 300 marques et enseignes. L'approche multicanale des enjeux de la communication commerciale d'Altavia lui permet de proposer des solutions sur mesure, à tous les niveaux de la chaîne de valeur : conseil stratégique, print management, marketing services et communication digitale.

Face à l'abolition des frontières entre magasin physique et commerce en ligne la révolution du commerce est en marche, menée par un citoyen toujours mieux informé, plus exigeant et versatile. Les commerçants distributeurs doivent se réinventer et recréer du lien avec les clients. La mission d'Altavia est d'aider quotidiennement ses clients commerçants à tisser des liens fructueux avec leurs propres clients en proposant des solutions d'activation commerciale.

Les principaux enjeux et risques environnementaux et sociaux d'Altavia s'articulent autour de trois grandes parties :

- Nos collaborateurs : l'attraction des talents et leur fidélisation qui s'inscrit dans une politique de diversité, d'élargissement des compétences afin d'assurer l'évolution de nos métiers, de non-discrimination et d'égalité salariale. Ceci est notamment traité via le pilier « Caring for the people » et ses « Internal Practices ». Les équipes Capital Humain Groupe et locales agissent de concert pour mettre en place des actions qui répondent à ces enjeux primordiaux.
- Nos partenaires : Nos clients et Nos fournisseurs. Altavia a remis ses clients au cœur de toutes ses réflexions et actions business. Toute l'innovation créative et technologique, toutes les propositions de valeur ainsi que l'exécution de ces dites propositions à travers la supply chain des fournisseurs tiennent compte d'une approche responsable et seront de plus en plus conçues dans une approche de développement durable. C'est toute la démarche focalisée sur le procurement, en particulier par le déploiement d'une politique Achats Responsables.
- L'environnement : la maîtrise de nos impacts internes et de nos produits et services, notamment en termes de consommation d'énergie et de papier, d'émission de gaz à effet de serre et de déchets. Ces actions sont déployées à travers le pilier « Caring for the Planet » de la feuille de route RSE Groupe.

C. Objectif et stratégie de valeur ajoutée

Les orientations prioritaires de l'entreprise

1. Politique RSE d'Altavia

Altavia est une entreprise consciente des enjeux de société, de ses impacts, et des attentes de ses parties prenantes. Aussi, le groupe est historiquement engagé sur les sujets de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Le signe fort de cet engagement est l'adhésion au Global Compact de l'ONU depuis 2008. Renouvelée chaque année, cette adhésion est la preuve que le top management d'Altavia souhaite agir en toute transparence, et surtout s'engager dans une démarche d'amélioration continue.

Le Global Compact est une instance qui aide les entreprises à structurer leur démarche de développement durable, et qui exige de leur part des preuves de leurs actions, notamment par la rédaction d'un document clé : la Communication sur le Progrès (COP). En ce qui concerne Altavia, sa COP a atteint le niveau « advanced » depuis 2018, ce qui prouve l'importance de ce sujet pour l'entreprise et la maturité atteinte. Il est obtenu par seulement 8% des entreprises dans le monde.

Au-delà de cet engagement fort au niveau groupe, Altavia a structuré année après année un plan d'actions et des offres (produits & services) autour de la RSE.

Le cadre d'action, lui aussi validé par le Global Compact, est bâti autour de deux piliers : « Caring for the people » et « Caring for the planet ».

Ce à quoi vient s'ajouter un troisième pilier plus économique, qui est Caring for profit et qui s'assure que les propositions de valeur sont économiquement viables et donc pérennes.

Altavia déploie sa politique RSE suivant ces deux axes majeurs, déclinés dans nos pratiques internes, puis dans nos offres clients.

Il s'agit d'améliorer l'impact des activités du groupe sur la Société & sur l'Environnement :

Pour permettre la survie du monde dans lequel on vit,

Pour assurer la pérennité de l'entreprise, et sa performance financière.

Nous souhaitons mettre en œuvre ces actions dans chacune de nos BU, et mesurer leur efficacité.

Caring for the people

En interne, Altavia se focalise sur un objectif de développement social, grâce à sa politique et ses actions en termes de Capital Humain. En effet, l'entreprise souhaite garantir à l'ensemble de ses collaborateurs des conditions optimales de travail, en poursuivant notamment des objectifs de diversité, d'égalité femmes-hommes, et de qualité de vie au travail.

Pour ce qui est des offres & services, Altavia a développé un programme d'achats responsables, appelé « Positive Sourcing ».

L'entreprise interagit avec un grand nombre d'acteurs économiques, de fournisseurs, et notamment d'imprimeurs. L'imprimerie est un secteur économique qui permet l'intégration dans la société par le travail, pour de nombreuses personnes en rupture de liens. Positive Sourcing se focalise sur cet impact social positif, en favorisant les relations commerciales avec des entreprises telles que des Entreprises Adaptées (EA) ou les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).

Les EA et ESAT sont des structures qui ont intégré dans leur modèle le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap, ces dernières étant particulièrement touchées par le chômage. En maximisant le recours aux EA et ESAT, Altavia développe son impact positif au niveau sociétal dans sa chaîne de valeur. En 2019, le budget confié au panel STPA (Secteur du Travail Protégé et Adapté) a été de 150 000 €. Depuis 2016, cela représente plus d'1 million d'euros (1 136 000 €).

Caring for the planet

Altavia a une attention toute particulière pour son impact environnemental. En interne, cela passe notamment par la mise en place d'actions sur la réduction des déchets, les économies d'énergie, mais aussi la réduction des émissions de CO₂ (en agissant sur les déplacements professionnels par exemple). Les Business Units utilisent leur créativité et leur motivation pour mettre en place des solutions adaptées à leurs préoccupations locales, avec bien entendu le soutien de l'équipe RSE Groupe.

Nous pouvons citer l'exemple de la Business Unit Altavia HTT (Angleterre) qui mesure et compense depuis plusieurs années son empreinte carbone liée aux déplacements professionnels des salariés et à l'utilisation d'énergie pour leurs locaux. Cela représentait 70 tonnes d'équivalent CO₂ en 2017 et 68 tonnes en 2018. La compensation carbone est assurée auprès de l'organisme World Land Trust, qui travaille sur des projets de protection forestière dans divers pays (Vietnam, Equateur, Paraguay, Guatemala). Le sujet de l'impact climat et donc de la réduction des émissions de CO₂ est un sujet capital pour Altavia, et une réflexion existe aujourd'hui au niveau du groupe pour généraliser ces bonnes pratiques (mesure ; actions de réduction ; compensation) dans les autres Business Units. Le premier objectif sera de déployer un plan d'actions similaire dans quelques autres Business Units pilotes d'ici la fin du MOVE actuel, c'est-à-dire en 2023.

Les offres de produits et services avec un focus environnemental sont nombreuses.

Tout d'abord, il s'agit de souligner que le Groupe est certifié depuis 10 ans (2010) FSC® et PEFC™. Ces certifications sont primordiales pour garantir le sourcing responsable des matières premières (papier issu de forêts gérées durablement) et la traçabilité des produits tout au long des étapes de fabrication.

A l'heure actuelle 15 de nos Business units sont certifiées FSC® : Altavia Paris ; Altavia Nantes ; Altavia Aura ; Altavia Lille ; Altavia ACT* (Benelux) ; Altavia Deutschland ; Altavia HTT ; Altavia Italia ; Altavia Ibérica ; Altavia Hellas ; Altavia România ; Altavia Polska ; Altavia Česká ; Altavia Japan ; Altavia Fiber Value.

14 sont certifiées PEFC™ : toutes les business units certifiées FSC® sont Altavia Japan.

En 2019, la part de papier certifié FSC® ou PEFC™ acheté par le département central d'achats Papier pour le compte des business units françaises était de 98,6%.

Les business units (hors France) qui ont acheté du papier en 2019 sont : la Pologne, la Roumanie, l'Italie, l'Espagne et la Belgique. Sur ces achats papier, 81,6% étaient certifiés FSC® ou PEFC™.

Au-delà de la certification des produits print, Altavia a créé un référentiel d'éco-conception : Ecopublishing®. Créé et lancé en 2012 par Altavia, le référentiel de réduction de l'empreinte environnementale Ecopublishing® est une démarche d'écoconception fondée sur un ensemble de critères couvrant l'ensemble de la chaîne de production et de distribution du support de communication.

Les 5 critères du référentiel sont les suivants :

- Origine responsable du papier
- Engagement des papetiers dans une démarche environnementale responsable
- Engagement des imprimeurs dans une démarche environnementale responsable
- Support plus facilement recyclable
- Transport moins polluant

Les supports fabriqués sous Ecopublishing® garantissent donc à nos clients que le maximum a été fait pour réduire l’empreinte environnementale du support de communication.

Le référentiel Ecopublishing® est disponible dans l’ensemble du Groupe et peut être proposé aux clients de manière proactive pour les accompagner dans leur démarche de réduction de leur impact environnemental. L’objectif du Groupe pour les années à venir est de faciliter les process relatifs à l’application d’Ecopublishing® afin de tendre vers une généralisation du référentiel lorsque les conditions le permettent (absence de caractéristiques techniques en décalage avec la démarche d’éco-conception).

Altavia a également développé l’offre UpCycling, qui s’inscrit dans une logique d’économie circulaire et d’achats responsables. L’objectif est d’offrir une seconde vie aux supports de communication grâce à des entreprises d’insertion. De la matière première (bâches, tissu) est récupérée, puis transformée en de nouveaux objets : goodies, mobilier. Cette démarche 100% durable illustre bien la logique dans laquelle se trouve Altavia.

L’entreprise cherche à poursuivre ses progrès sur le chemin de l’éco-conception, en travaillant actuellement sur une méthodologie de développement de Publicités sur Lieux de Vente (PLV) dans une optique de développement durable qui tient compte de l’impact environnemental depuis la genèse de la PLV jusqu’à sa fin de vie. Cette méthodologie sera remise avant la fin du premier semestre 2020 à toutes les BU sous forme de boîte à outils. Enfin, une réflexion est en cours sur l’impact environnemental du numérique, grâce à un groupe projet qui se penche donc sur le « Green Digital », et notamment comment développer des services et des sites web plus responsables.

L’équipe centrale RSE d’Altavia a mobilisé la direction des différentes BU et le réseau de ses ambassadeurs RSE dans le groupe autour du principe d’amélioration continue. Un outil facilitant cette démarche a déjà été adopté en interne : Ecovadis. A l’heure actuelle, 11 de nos Business Units ont été passées au crible de ce questionnaire d’évaluation. 8 sur 11 ont obtenu la médaille d’or.

Le niveau GOLD est obtenu en ayant un score supérieur à 66 sur 100 points. Notre objectif pour l’année 2020 est de doubler le nombre de BUs avec une note satisfaisante sur Ecovadis, ce de manière proactive et aussi pour anticiper les demandes de nos clients internationaux.

Enfin, Altavia travaille en étroite collaboration avec l’éco-organisme Citéo pour la mise en place de PaperMetrics.

Ce dernier est un outil numérique permettant à Altavia et ses clients d’évaluer dès la phase de devis l’impact environnemental d’une production print. Cela permet de favoriser la prise de décisions en faveur de l’éco-responsabilité et de l’éco-conception.

Animation au sein du groupe

Workplace, réseau social d’entreprise, permet à l’équipe RSE d’informer et de sensibiliser l’ensemble des collaborateurs à la RSE. Un groupe dédié à la RSE, intégrant l’ensemble des collaborateurs, permet aux BU d’échanger sur leurs best practices et sur les événements mondiaux ou nationaux ayant trait à la RSE.

Ce groupe a également vocation à être un véritable espace de partage des actualités et tendances en matière de RSE.

Enfin, la Direction RSE met à disposition des supports de formation sur les différentes offres RSE du groupe afin de les aider à s’approprier ces sujets et à trouver la meilleure solution pour leurs clients.

L’animation de la politique RSE du groupe Altavia repose également sur un réseau de collaborateurs sur qui la Direction RSE s’appuie pour faire remonter les initiatives des business units auxquelles ils sont rattachés.

Ces ambassadeurs RSE ont également pour rôle de sensibiliser les collaborateurs et déployer des actions RSE au sein de leur business unit. Ils sont impliqués dans la construction de la stratégie RSE du groupe Altavia, en participant à des ateliers. Ils bénéficient d’interventions d’experts pour enrichir leurs connaissances en matière de RSE et leur permettre ainsi de traiter les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux de leur business unit.

Ils sont aujourd’hui plus d’une trentaine à travailler sur ces enjeux au niveau local, parfois en co-pilotage avec le Directeur ou la Directrice de la Business Unit. Des calls individuels ou collectifs peuvent être organisés (à l’initiative de la Direction RSE ou à la demande des ambassadeurs) afin de garantir un accompagnement fréquent et efficace, sur différents aspects du développement durable : certifications ; éco-conception ; veille stratégique ; sensibilisation en interne ; réponse aux attentes clients.

2 - Politique d'Achats Responsables du groupe Altavia

Altavia a une politique RSE favorisant les achats solidaires. Ainsi un panel important de fournisseurs est référencé par Altavia et nous travaillons avec diverses structures, qui peuvent intervenir dans différents domaines tels que le travail manuel, l'imprimerie, le routage, la mise sous flow-pack, le manchonnage, etc.

Devoir de vigilance envers nos prestataires (référencement, partenariat, sous-traitance) :

La Direction des Achats d'Altavia gère l'ensemble des sous-traitants des business units françaises. Le cahier des charges à signer par les sous-traitants (principalement des imprimeurs) comporte une Charte RSE dédiée aux activités de sous-traitance. Il s'agit de la « Responsible Business Partner Policy », mise à jour en 2019. En signant ce document, le partenaire s'engage à respecter des principes d'éthique, l'environnement et les normes de travail en vigueur.

Avec la structuration à l'international des équipes Achats, la signature de la Charte RSE sera généralisée à l'ensemble des business units.

Nous allons agir de façon progressive, en envoyant et en faisant adhérer à ce document en premier lieu nos fournisseurs stratégiques en 2020.

Outre la vigilance exercée en amont des activités d'Altavia, la business unit Altavia Optitrans, spécialisée dans le transport et la logistique, a interrogé ses 44 prestataires de transport sur les questions de RSE en 2017.

Ce questionnaire a permis de vérifier l'engagement des prestataires de transport pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. En effet, 38% des prestataires respectent la norme EURO 5 et 53% respectent la norme EURO 6. 82% des prestataires sont par ailleurs certifiés ISO 14001. Altavia Optitrans a également recensé des bonnes pratiques comme l'achat de véhicules roulant au gaz, l'utilisation d'accessoires pour diminuer la résistance aérodynamique, le recyclage des huiles moteur ou encore des formations à l'éco-conduite. Cette enquête très importante pour la durabilité de notre supply chain sera actualisée courant 2020.

Enfin, le groupe Altavia a l'ambition de mettre en place une politique d'Achats responsables fondée notamment sur l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans le process de référencement des fournisseurs et des sous-traitants.

Une analyse des risques et des audits seront conduits auprès des fournisseurs stratégiques dans les pays identifiés comme étant à risque.

3 - Respect des droits de l'Homme

a. Le Capital humain levier de développement d'Altavia

La Direction du Capital Humain d'Altavia et les équipes des BU ont récemment revu la politique Capital Humain du groupe.

Il a été décidé d'assurer un maximum de transparence dans la politique capital humain du groupe, de communiquer aux collaborateurs des outils et un arsenal de bonnes pratiques. Un site internet dédié au capital humain est accessible à tous les collaborateurs. Il fonctionne à travers un outil standard du marché : Talentsoft ; il permet de centraliser sur une plateforme les entretiens de progrès, le suivi des objectifs individuels, la cartographie des compétences, les demandes de mobilité ainsi que les principes fondateurs, les responsabilités des managers, nos droits et nos devoirs, le socle de pratiques du Capital Humain comme nos engagements (lutte contre les discriminations et le harcèlement, prévention des conflits d'intérêts, recrutement juste).

Les bonnes pratiques du manager (L'Art et la Manière du manager) sont aussi à disposition des collaborateurs, ainsi qu'un manuel d'accueil, une présentation des outils collaboratifs et des liens utiles.

Enfin, un groupe dédié sur le réseau social de l'entreprise, appelé Altavia Inside, permet de partager les bonnes pratiques au quotidien et de favoriser les interactions directes entre les collaborateurs.

Dans la charte du groupe, intitulée « L'Art et la Manière d'Altavia », les fondements éthiques constituent un socle commun aux business units et garantissent aux actuels et futurs collaborateurs d'Altavia un environnement de travail serein. Altavia et ses sous-traitants s'engagent à respecter les droits des femmes et des hommes dans tous les pays où ils exercent leur activité. Un code éthique a également été mis en place au sein de toutes les filiales d'Altavia.

b. La diversité, véritable richesse d'Altavia

Altavia valorise la diversité, exprimée notamment par la multiplicité des parcours des collaborateurs. Par ailleurs, tous les âges sont représentés au sein du groupe, de l'étudiant en alternance au senior en fin de carrière.

Au 1^{er} mars 2020, les femmes représentent 54% des collaborateurs en France.

Une formation de prise de parole de quarante-cinq femmes à la diversité a été organisée. Un training lié à la prise de parole, à la manière de poser la voix afin de maximiser les chances de s'imposer dans des environnements initialement masculins.

Altavia confirme sa volonté de mener une politique d'intégration et d'accompagnement dans l'emploi de collaborateurs reconnus handicapés. A ce titre, comme les années passées, les actions menées en France, en ce sens concernent :

- Le recrutement : dès lors qu'un besoin en recrutement est identifié, une annonce est diffusée sur les sites partenaires de l'APEC ou de Pôle Emploi, spécialisés dans le recrutement des salariés handicapés.
- Par ailleurs, se sont développées au sein des agences d'intérim avec lesquelles nous travaillons, des divisions spécialisées sur le placement de travailleurs reconnus handicapés, divisions que nous sollicitons de fait systématiquement.
- L'identification de collaborateurs reconnus handicapés.

c. Devoir de vigilance vis-à-vis du respect des droits de l'homme

La Charte RSE signée par les sous-traitants des business units françaises comporte des exigences en matière de respect des droits de l'Homme pour prévenir les discriminations et le travail des enfants. Avec la structuration à l'international des équipes Achats, la signature de la Charte RSE sera généralisée à l'ensemble des business units. Le groupe Altavia a l'ambition de mettre en place une politique d'Achats Responsables fondée notamment sur l'intégration de critères sociaux et de gouvernance dans le processus de référencement des fournisseurs et des sous-traitants. Une analyse des risques et des audits seront conduits auprès des fournisseurs stratégiques dans les pays identifiés comme à risque.

En interne, les collaborateurs peuvent rapporter à leur référent Capital Humain tout manquement touchant aux droits de l'Homme, que ce soit à leur encontre ou envers un collaborateur.

4 - Respect des normes du travail

Les Engagements d'Altavia

Partout où le groupe est implanté, les collaborateurs sont au fait des normes du travail à respecter. L'éditorial de Raphaël Palti, sur le site internet dédié au Capital Humain, fait référence aux Conventions de l'OIT : un lien pour les consulter est à disposition des collaborateurs. Altavia s'assure aussi que les normes du travail sont respectées chez ses fournisseurs en leur faisant signer la charte RSE Fournisseur.

Santé et sécurité des collaborateurs

« L'Art et la Manière d'Altavia » rappelle à chaque collaborateur les règles d'hygiène et de sécurité à respecter sur le lieu de travail.

Chacun s'assure que son comportement ne met pas en danger autrui et signale à son manager / patron de business unit toute situation à risque qu'il pourrait observer.

Les business units françaises appliquent le droit du travail en étroite relation avec les délégués du personnel et les membres du CSE en local (Comité Social et Economique).

Les consignes de sécurité et la réglementation à respecter sur le lieu du travail sont affichées dans les bureaux.

Des formations incendie et secourisme sont dispensées régulièrement aux collaborateurs. Par ailleurs, la tenue d'un registre de sécurité permet le suivi des interventions de maintenance obligatoires (extincteurs, blocs autonomes de sortie de secours). Le document unique consigne l'évaluation des risques.

En matière de dialogue social, les collaborateurs bénéficient de représentants du personnel et sont régulièrement sollicités par des baromètres Capital Humain, permettant de mesurer anonymement leur satisfaction et leur expérience au sein du groupe, de la business unit, de leur équipe comme de leur quotidien de travail.

Les résultats de chaque baromètre sont partagés avec tous les collaborateurs et donnent lieu à des workshops permettant de remonter des idées et des propositions d'actions. Des actions en matière de santé et de sécurité existent ailleurs qu'en France, notamment dans les business units certifiées FSC® ou PEFC™.

Altavia a souhaité instaurer un dialogue social encore plus soutenu partout dans ses BU en instaurant des Forums. Ces Forums incitent tous les collaborateurs, quelle que soit la BU, la taille et le pays concerné à venir exprimer leur avis et contribution sur les sujets du quotidien. En 2020, un sujet important de ces forums sera la mise en place efficace du télétravail pour les collaborateurs.

Formation

La politique de formation est construite en fonction de la stratégie des Business Units et des besoins exprimés par les collaborateurs & les managers afin de :

- développer les performances commerciales : maîtriser la relation clients et prospects (négociation, communication)
- s'adapter aux changements, anticiper les évolutions techniques et métiers (digital, outils de production)
- renforcer l'efficacité professionnelle par des moyens adaptés (bureautique, management, langues étrangères)

Convivialité et bien-être

Depuis sa création, Altavia a instauré des rites et rythmes au niveau du groupe comme dans chacune des business units. Il s'agit de moments qui favorisent le partage des informations de la BU et du groupe, nourrissent les collaborateurs sur nos métiers et proposent des moments conviviaux, comme les séminaires élargis.

En plus de ces rites et rythmes Altavia, chaque business unit favorise les activités communes comme des ateliers de bien-être et les pratiques de sport.

Equilibre vie professionnelle/vie personnelle

Altavia et ses filiales ont pris diverses mesures afin de permettre aux collaborateurs de mieux équilibrer leur activité professionnelle et leur vie personnelle.

Evaluation de l'empreinte sociale

En France, il est procédé à la mesure annuelle de l'empreinte sociale (Effectifs, Emploi, Intérim, Absentéisme, Accidents du travail, Formation, Dialogue social, Discriminations, Rémunération et bénéfices sociaux).

Au plan international, les business units sont auditées une fois par an par un auditeur interne. Parmi les nombreux volets contrôlés, l'auditeur interne vérifie que les procédures de santé et sécurité au travail sont respectées. Sur le volet Capital Humain, la gestion des recrutements, des carrières et des départs, les frais professionnels ou encore l'attribution des voitures de fonction sont également audités.

5 - Politiques et procédures fiables concernant la protection de l'environnement

Communication responsable

Dans le cadre de la norme ISO 14001, les business units Altavia Ibérica (Espagne et Portugal), auditées par Bureau Veritas, Altavia HTT (Royaume-Uni) auditée par le British Assessment Bureau, et Altavia Sumis (Pays-Bas) conduisent annuellement

une évaluation des indicateurs environnementaux (diagnostic d'impacts, actions d'amélioration, mise en place de politiques dédiées, évaluation de l'efficacité, engagement interne et des parties prenantes).

Certaines Business Units sont également engagées sur la norme de management de la Qualité ISO 9001 : Altavia Optitrans ; Altavia Paris ; Altavia HTT ; Altavia Ibérica ; Altavia Italia ; Altavia Sumis. Celle-ci permet progressivement de gagner en efficacité, en matérialisant les process, en ciblant les non-conformités et en fixant des objectifs de progrès sur divers indicateurs de pilotage.

Actions en interne

a. Formation des collaborateurs sur la communication responsable

Les collaborateurs bénéficient de formations sur les offres de communication responsable, et le Comex groupe est sensibilisé tous les ans aux problématiques relatives au management des certifications FSC® & PEFC™ lors des revues périodiques.

b. Mobilité des collaborateurs : réunions à distance

Afin de réduire les émissions de carbone liées aux déplacements professionnels, le groupe Altavia a mis en place depuis 2016 des solutions de la Google Suite (Hangout – Google Drive) permettant une bonne expérience de réunions à distance avec vidéo et de partage de documents. Conscientes des impacts environnementaux relatifs aux déplacements professionnels, les business units prennent aussi des mesures visant à réduire l'autosolisme.

c. Tri des déchets et réduction des émissions GES

Les business units gèrent leurs déchets de manière responsable, en triant un maximum et en faisant appel à des organismes de collecte spécialisés.

Outre le papier et les emballages, les piles et déchets électroniques sont collectés séparément.

Certaines filiales, notamment les deux business units britanniques vont même plus loin en s'engageant dans des démarches globales de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.

En tant que membre du POPAI Sustainability Standard, HRG a adopté une approche fondée sur l'analyse du cycle de vie pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Quant à Altavia HTT, les collaborateurs sont engagés dans un programme de compensation de leurs émissions de gaz à effet de serre.

6. Politiques et procédures concernant la lutte contre la corruption

a. Cadre réglementaire : la Loi Sapin II

Dans le cadre de la loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, dite Sapin II, le groupe révisé sa charte éthique « L'Art et la Manière d'Altavia ».

Le dispositif de prévention et de détection de la corruption requis par la loi a été mis en place par un groupe de travail dédié composé des personnes suivantes :

- Secrétariat Général, Direction Capital Humain groupe, Direction Capital Humain France, Responsable de l'audit interne, Direction des affaires juridiques corporate, Direction des affaires juridiques commerciales et Direction financière groupe.

Ce groupe de travail a permis de lancer les chantiers et d'avancer sur la mise en place des 8 piliers de la loi Sapin II :

- La cartographie des risques a été établie.
- La charte éthique a été mise à jour. Elle permet de décrire les bonnes pratiques à suivre en interne et avec les parties prenantes d'Altavia. Le code de conduite inclus dans la charte éthique prévoit également des sanctions disciplinaires en cas de manquement aux règles établies.
- Un dispositif d'alerte a été mis en place : les collaborateurs pourront envoyer à une adresse email dédiée toute alerte qui sera rapportée au comité des nominations et des rémunérations. Une phase d'investigation sera ensuite lancée pour chaque alerte.
- La formation des managers et des employés exposés au risque de corruption et de trafic d'influence est assurée par la Direction du Capital Humain.
- Le groupe Altavia met en place les procédures d'évaluation de ses fournisseurs et ses principaux clients au regard du risque de corruption et du trafic d'influence.
- La bonne application des procédures et du code de conduite sera vérifiée par les audits internes et pourra faire l'objet d'un contrôle par l'Agence Française Anticorruption.

b. RGPD

Dans le cadre de la mise en œuvre du texte de référence en matière de protection des données au niveau européen entré en vigueur dans tous les Etats Membres de l'UE le 25 mai 2018 (Règlement UE 2016 / 679 du 27 avril 2016). Altavia a constitué un groupe de travail pour mettre en place les dispositifs requis par l'évolution de ce règlement :

Mise en place d'une organisation dédiée :

- Nomination d'un Comité de pilotage, réunion tous les mois jusqu'à la finalisation du chantier de mise en conformité
- Nomination d'un Relais Informatique et Libertés dans chacune des entités du Groupe
- Documentation de notre chantier de mise en conformité conservée sur un réseau interne

Sur le volet juridique, le groupe de travail a procédé à :

- La cartographie des traitements de données personnelles (en tant que responsable de traitement et sous-traitant) : préparation des fiches de traitement et diffusion aux entités du groupe Altavia (suivi et support du remplissage)
- La rédaction et/ou mise à jour des contrats fournisseurs/clients et mentions d'information, mise à jour des conditions générales des entités du groupe Altavia
- La rédaction de procédures :
 - Procédure d'exercice des droits des personnes
 - Politique de gestion des incidents de sécurité
 - Procédure d'organisation de la gestion des données personnelles
 - Privacy Policy
- Etude d'impact menée pour les traitements de données sensibles

Sur le volet IT, il a été procédé à :

- La sécurisation de nos sites internet (https)
- La publication en ligne de nos privacy policy et cookie policy
- Affichage du bandeau cookie sur nos sites internet

Concernant le Capital Humain, il a été procédé à :

- L'information des collaborateurs
- La formation des collaborateurs via 5 Moocs RGPD fournis par un cabinet d'avocat spécialisé et labellisé CNIL

Le contrôle du maintien de la conformité est effectué par l'audit interne lors de ses visites au sein des entités du Groupe Altavia. Le risque est intégré dans la cartographie des risques Groupe Altavia.

7. Fondation & Mécénats de compétences

Le groupe Altavia a toujours eu à cœur de s'impliquer dans le développement économique et social des territoires où il est implanté. Depuis sa création, les différentes agences du groupe ont régulièrement contribué, sous forme de dons financiers et de mécénat de compétence, à des projets associatifs d'intérêt général. Aujourd'hui, Altavia souhaite affirmer son engagement philanthropique sur le long terme, à travers la création d'un Fonds de Dotation.

Créé le 7 mars 2020, Altavia Foundation entend soutenir le petit commerce de proximité (et en particulier le micro-commerce), maillon essentiel de la vie locale. Le fonds accompagnera ainsi des projets d'innovation sociale qui participeront, grâce au micro-commerce, notamment à :

- Réparer le lien social là où il y a eu rupture
- Combattre l'isolement d'individus ou de communautés fragilisées (pour des raisons d'âge, de handicap, de maladie ou de motifs économiques)
- Accélérer des processus de réinsertion professionnelle
- Améliorer la cohésion territoriale de centre-ville ou zones rurales en perte de dynamisme

III – INDICATEURS CLÉ DE PERFORMANCE RELATIFS AU DOMAINE SOCIAL

Emploi

Effectif ETP moyen*	2018	2019
France	940	984
Europe	596	679
Reste du monde	308	300
TOTAL GROUPE	1 844**	1963

NB : l'augmentation provient notamment de l'acquisition de nouvelles sociétés.

* Effectifs fin d'année des sociétés du périmètre du groupe au 31/12 de l'année considérée.

** Equivalent temps plein.

Accident du travail*	2018	2019
France	14	13
Europe	4	
Reste du monde		
TOTAL GROUPE	18	13

*Correspond à la définition de la réglementation du travail en France.

Recrutements*	2018	2019
France	263	218
Europe	128	82
Reste du monde	85	72
TOTAL GROUPE	475	372

*Effectif physique.

Départs*	2018	2019
France	236	242
Europe	112	86
Reste du monde	101	137
TOTAL GROUPE	449	465

*Effectif physique.

Taux de turnover*	2018	2019
France	25,1%	27,7%
Europe	18,8%	12,7%
Reste du monde	32,8%	45,7%
TOTAL GROUPE	24,3%	23,7%

*Il s'agit du nombre de départs divisé par les ETP moyens de l'année.

Handicapés	2018	2019
France	8	9
Europe	3	4
Reste du monde	2	2
TOTAL GROUPE	13	15

Dépenses formation

BU	Altavia	AFDAS/FAFIEC	Nb heures
Altavia Nantes	12 762,00 €	4 065,00 €	694,50
JetPulp	12 658,00 €	2 726,00 €	598,00
Altavia Aura	19 503,00 €	9 115,00 €	474,50
Altavia France	754,98 €	10 415,00 €	191,00
Altavia Connect	5 056,50 €	11 906,00 €	419,00
Altavia In Store		729,00 €	30,00
Altavia Fiber Value	250,00 €	700,00 €	21,00
Altavia Europe	556,00 €	4 224,00 €	143,00
Altavia Optitrans	473,75 €	10 669,75 €	121,00
Altavia Lille	10 711,50 €	3 978,00 €	1 569,00
Altavia Paris	71 774,00 €		2 686,00
Altavia Coach		3 200,00 €	35,00
Altavia Cosmic		10 000,00 €	48,00
Altavia Pallas		4 600,00 €	28,00
Disko	83,03 €	11 220,75 €	161,00
Fil Rouge	180,00 €	4 850,00 €	85,00
Altavia SA		13 608,00 €	165,00
	134 762,76 €	106 006,50 €	
TOTAL FRANCE	240 769,26 €		7 469,00

IV – TABLE DE CONCORDANCE DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Article L225-102-1 et R225-105 du Code de commerce	Références paragraphes
Modèle d'affaires de la société	Renvoi au Chapitre II du présent document
Description des principaux risques relatifs à la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité	Chapitre II A
Conséquences sociales de l'activité	Chapitre II C 3 et 4
Conséquences environnementales de l'activité de la société	II C1 et II C2
Effets de l'activité quant au respect des droits de l'homme	II C3
Conséquence sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit	Les éléments liés à ce chapitre sont en cours d'élaboration
Engagements sociétaux en faveur du développement durable	2 C 5
Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire	En raison de l'absence de restaurant d'entreprise sur l'ensemble des BU, la thématique relative à la lutte contre la précarité alimentaire est identifiée comme non pertinente
Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire	En raison de l'absence de restaurant d'entreprise sur l'ensemble des BU, la thématique relative au gaspillage alimentaire est identifiée comme non pertinente
Engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal	Le respect du bien-être animal est identifié comme non pertinent au regard de l'activité d'Altavia
Engagements sociétaux en faveur d'une alimentation responsable, équitable et durable	En raison de l'absence de restaurant d'entreprise sur l'ensemble des BU, la thématique relative à l'alimentation responsable, équitable et durable est identifiée comme non pertinente
Accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	II C 4 a iv
Actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités	II C 3 b
Mesures prises en faveur des personnes handicapées	II C 2.2 II C 3 b

Votre Conseil vous invite, après lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

A l'assemblée générale de la société Altavia

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Altavia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 26 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 71,1 millions. Ils ont fait l'objet de tests de dépréciation comme indiqué en note 1.2.4 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ces tests, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et revu les calculs conduisant aux montants de dépréciation comptabilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 26 mars 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

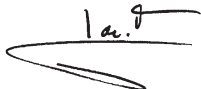
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 13 mai 2020

Les commissaires aux comptes

Cabinet Angeli



Jacques Brun

Deloitte & Associés



Frédéric Souliard



Bertrand Boisselier

ALTAVIA S.A.

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF

Euros	Valeurs au 31/12/2019		Net	Valeurs au 31/12/2018
	Brut	Amort. dépréciations		
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	856 162	856 162		
Concessions, brevets et droits similaires	133 539	122 489	11 050	14 050
Fonds commercial (1)	1		1	1
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	4 787 679	3 315 305	1 472 374	974 381
Avances et acomptes	234 747		234 747	96 174
Immobilisations financières (2)				
Participations	38 445 912	1 936 211	36 509 700	35 587 030
Autres titres immobilisés	76		76	76
Prêts	35 428 655		35 428 655	
Autres immobilisations financières	904 883		904 883	596 921
Total (I)	80 791 654	6 230 167	74 561 487	37 271 634
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 602
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)	5 207 144	389 407	4 817 736	4 023 902
Autres créances (3)	31 039 363	2 188 473	28 850 890	58 617 817
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	5 263 294		5 263 294	5 385 109
Autres titres				2 291 957
Disponibilités	7 498 906		7 498 906	435 548
Charges constatées d'avance (3)	106 129		106 129	92 351
Total (II)	49 114 835	2 577 880	46 536 955	70 848 287
Total général (I à II)	129 906 489	8 808 047	121 098 442	108 119 920

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

Euros	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
Capitaux propres		
Capital (dont versé : 3 846 411)	3 846 411	3 846 411
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 446 046	2 446 046
Réserves :		
- Réserve légale	391 888	391 888
- Réserves réglementées	564 590	518 590
- Autres réserves	5 493 479	5 493 479
Report à Nouveau	44 686 802	40 041 640
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 342 782	8 475 600
Situation nette	61 771 997	61 213 654
Provisions réglementées	43 975	24 982
Total (I)	61 815 972	61 238 636
Provisions		
Provisions pour risques		58 819
Provisions pour charges	668 476	590 610
Total (II)	668 476	649 429
Dettes (1)		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	52 672 479	39 655 302
Emprunts et dettes financières diverses (3)	318 654	1 055 184
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 336 946	2 353 488
Dettes fiscales et sociales	2 387 753	1 848 655
Autres dettes	1 893 593	1 313 456
Produits constatés d'avance	4 570	5 770
Total (III)	58 613 994	46 231 855
Écarts de conversion passif (IV)		
Total général (I à IV)	121 098 442	108 119 920
(1) Dont à plus d'un an	42 559 570	29 895 834
(1) Dont à moins d'un an	16 054 424	16 336 021
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	850	36 266
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

Euros	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens/services) dont export. : 5 570 190	14 593 585	14 562 211	31 375	0,22
Chiffre d'affaires net	14 593 585	14 562 211	31 374	0,22
Reprises sur provisions et transfert de charges	18 441	14 364	4 077	28,38
Autres produits	95	16	79	499,87
Total des produits d'exploitation (I) (1)	14 612 121	14 576 591	35 530	0,24
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	7 882 038	8 115 203	-233 164	-2,87
Impôts, taxes et versements assimilés	968 724	632 837	335 887	53,08
Salaires et traitements	3 920 026	3 744 198	175 829	4,70
Charges sociales	1 634 722	1 573 089	61 632	3,92
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	246 117	206 684	39 433	19,08
- Dotations aux provisions	77 866	70 987	6 879	9,69
Autres charges	83 336	50 746	32 590	64,22
Total des charges d'exploitation (II) (2)	14 812 829	14 393 744	419 085	2,91
Résultat d'exploitation (I - II)	-200 709	182 847	-383 555	-209,77
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transféré (III)	443 731	215 051	228 680	106,34
Produits financiers				
Participations (3)	7 252 103	7 911 931	-659 827	-8,34
Autres intérêts et produits assimilés (3)	757 875	506 263	251 612	49,70
Différences positives de change	10		10	
Total des produits financiers (V)	8 009 988	8 418 194	-408 206	-4,85
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	4 124 684		4 124 684	
Intérêts et charges assimilées (4)	3497 984	303 156	194 828	64,27
Différences négatives de change	37 077		37 077	
Total des charges financières (VI)	4 659 744	303 156	4 356 589	
Résultat financier (V - VI)	3 350 243	8 115 038	-4 764 795	-58,72
Résultat courant avant impôts (I+II+III-IV+V-VI)	3 593 266	8 512 936	-4 919 670	-57,79
Produits exceptionnels (VII)	134 825	21 529	113 296	526,24
Charges exceptionnelles (VIII)	25 636	68 022	-42 386	-62,31
Total du résultat exceptionnel (VII - VIII)	109 189	-46 492	155 682	334,85
Impôts sur les bénéfices (X)	-640 326	-9 156	-631 170	
Total des produits (I+III+V+VII)	23 200 665	23 231 365	-30 700	-0,13
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 857 884	14 755 765	4 102 118	27,80
Bénéfice ou perte (total des produits – total des charges)	4 342 782	8 475 600	-4 132 818	-48,76
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	8 009 976	8 415 463		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	186	1 364		

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 121 098 441,90 €, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 4 342 781,54 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

FAITS CARACTÉRISTIQUES

La société a souscrit à l'augmentation de capital de la société Altavia Asia pour 1 487 k€.

Altavia SA détient au 31 décembre 2019 90 % des titres.

La société a également acquis au cours de l'exercice 2019 une participation complémentaire dans la société DISKO pour un total de 1 372 k€. Son pourcentage de détention s'élève au 31 décembre 2019 à 97,36 %.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A L'EXERCICE

Les comptes 2019 ont été établis avant la crise sanitaire et la pandémie liée au Covid-19. La priorité de la société est de garantir la santé et la sécurité de son capital humain, de ses partenaires, de ses clients. Dans ce contexte de forte incertitude, la société a mis en place un plan d'actions destiné à préserver l'ensemble de ses actifs. La société est confiante dans les mesures prises visant à renforcer le contrôle de ses investissements, à sécuriser sa trésorerie et à piloter de manière dynamique sa rentabilité. A la date d'arrêté des comptes, les incidences, notamment sur l'évaluation des titres de participation, de la survenance postérieure à la clôture de la crise liée au Covid-19 n'étant pas mesurables, elles n'ont pas pu être prises en compte.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels 1 an
- Marques et logos 5 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions 5 à 10 ans
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Matériel informatique 3 ans
- Mobilier 5 à 10 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Participations

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur valeur historique. Elles se composent de titres de participation des filiales, de créances rattachées à ces participations et des dépôts et cautionnements versés.

A la clôture de l'exercice, la valeur historique est comparée à la valeur d'utilité tenant compte de la quote-part d'actif retraité et de la tendance des résultats ainsi que de l'intérêt économique des sociétés du groupe. L'écart défavorable fait l'objet de provisions pour dépréciation des titres et prêts à caractère financier.

A ce titre, une provision pour dépréciation des titres de 1 936 211,48 € a été comptabilisée au cours de l'exercice.

Créances rattachées aux participations

Au cours de l'exercice 2019 les prêts que Altavia SA a accordé à ses filiales ont été comptabilisés en « Créances rattachées à des participations » pour un total de 44 489 k€ rémunérés au taux Euribor 3 mois flooré à 0 % + une marge de 1.30 %.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au prix d'achat ou au prix de marché du dernier mois, si ce dernier est inférieur. Pour les titres non cotés, si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constatée.

Les valeurs mobilières de placement ne comprennent que les titres de la société Altavia pour un montant de 5 263 k€. Elles ont été acquises dans le cadre d'un plan de stocks options mis en place au cours du premier semestre 2003 et d'achat d'actions auprès d'actionnaires en 2008, 2009, 2010, 2012 et 2013. En 2019, 1 768 actions ont été cédées pour un montant de 121 815,20 €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le montant de la provision pour dépréciation de créances clients au 31/12/2019 s'élève à 389 407 €.

Le montant de la provision pour dépréciation des comptes courants au 31/12/2019 s'élève à 2 188 472 €.

Provisions pour risques et charges

La société applique le règlement ANC n° 2014-03 relatif aux passifs.

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en-cours rendent probables.

Indemnité de départ à la retraite

En France, des indemnités conventionnelles de départ à la retraite sont payables lors du départ à la retraite de l'employé s'il fait encore partie du groupe à cette date. Ces indemnités sont évaluées et provisionnées sur la base du salaire et de l'ancienneté de l'employé à la date du départ, en fonction des règles des conventions applicables.

Le montant de l'engagement est déterminé en application des dispositions de l'annexe 1 de la recommandation ANC n° 2013-02.

La comptabilisation des écarts actuariels est déterminée selon la méthode 1 du "Corridor".

Les hypothèses concernant les taux d'actualisation et les taux de progression des salaires utilisés pour le calcul des engagements sont de 1 % et de 2 % en 2019.

L'âge de départ à la retraite retenu est 65 ans.

Le taux de charges sociales retenu s'élève à 45 %.

La provision au 31/12/19 s'élève à 668 476 € soit une dotation de 77 866 € et un impôt différé correspondant de -19 466 € pour l'exercice 2019.

Le taux d'impôt société à 25 % a été retenu pour le calcul de l'impôt différé.

Stock option

L'Assemblée Générale du 20 mai 2010 a autorisé le conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois, sur une période de trente-huit mois, soit au plus tard le 20 juillet 2013, des options d'achat donnant droit à acquérir chacune une action de la société Altavia, dans la limite de 10% du capital social. Les options peuvent être attribuées aux dirigeants (tels que définis par l'article L.225-185 alinéa 4 du Code de commerce) et salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la société Altavia ainsi qu'aux seuls salariés des sociétés ou groupement d'intérêt économique dont 10% au moins du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la société Altavia.

Par assemblée générale du 20/11/2014, il a été décidé de prolonger de 2 ans le délai des options de souscription pour les actions attribuées en 2010.

Au 01 janvier 2020 les 132 424 options attribuées étaient devenues caduques, la provision pour risque a donc été reprise en totalité pour 59 k€..

Emprunts et dettes financières

Le groupe Altavia bénéficie d'une ligne de crédit confirmée pouvant s'élever jusqu'à 135 M€.

Au 31/12/2019, cette ligne de crédit est utilisée pour 51,1 M€.

La ligne de crédit ne fait plus l'objet de couverture au 31/12/2019.

Altavia a par ailleurs signé en 2015 auprès de la BPI, un crédit pour un montant de 5 M€ amorti de 1 M€/an sur 5 ans. Le premier remboursement a eu lieu le 15/01/2016, l'en-cours de ce crédit au 31/12/2019 s'établit ainsi à 1 M€.

Informations sur les autres postes

Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux mandataires sociaux d'Altavia s'élève à un montant de 1 419 225 €.

Intégration fiscale

Nous avons opté fin 2000 pour le régime d'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2001.

La société tête de groupe est Altavia. Le périmètre d'intégration fiscale s'est élargi au 01/01/2009 des filiales initialement intégrées sous Altavia France.

Les filiales entrant dans le périmètre d'intégration fiscale sont Altavia Europe depuis le 1^{er} janvier 2007, Altavia Newco depuis le 1^{er} janvier 2008 devenue en 2013 Altavia Coach, Altavia France, Altavia Paris, Altavia Nantes, Altavia Lille, Altavia Nantes Newco devenue Wetail depuis le 1^{er} janvier 2009, Altavia CEI et Actipaper depuis le 1^{er} janvier 2010, Shopper Mind depuis le 1^{er} janvier 2013, Altavia International, Agence Cosmic et Au N°6 depuis le 1^{er} janvier 2014, Altavia Newco devenue Altavia Fiber Value depuis le 1^{er} janvier 2015, IMS depuis le 1^{er} janvier 2016, Altavia Newco 3 et Altavia Newco 4 au 1^{er} janvier 2019.

La société tête de groupe est redevable de l'impôt sur les sociétés, des contributions liées à celui-ci pour son propre compte et des filiales intégrées.

Chaque société supporte l'impôt comme si elle n'était pas membre du groupe et l'économie d'impôt éventuelle est comptabilisée dans la société tête de groupe.

Le résultat fiscal du groupe s'établit à 5 659 277 €.

Ce résultat fiscal tient compte des résultats bénéficiaires et déficitaires de nos filiales.

Le résultat fiscal propre de la société Altavia s'établit à - 2 273 341 €.

L'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale comptabilisée chez Altavia s'élève à 1 088 912 € au 31/12/2019.

La société Altavia a supporté l'impôt pour le compte des sociétés redevenues bénéficiaires au 31/12/2019, soit Altavia Nantes pour 407 447 €, Altavia International pour 81 005 €.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019

A l'assemblée générale de la société Altavia

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Altavia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 26 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment des immobilisations financières qui sont évaluées selon les modalités décrites dans la note Immobilisations financières de l'annexe aux états financiers. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 26 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

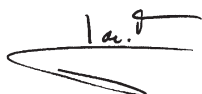
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 13 mai 2020

Les commissaires aux comptes

Cabinet Angeli



Jacques Brun

Deloitte & Associés



Frédéric Souliard



Bertrand Boisselier